

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

À GASPÉ



Voici une vignette de la future basilique du Christ-Roi, à Gaspé, dont on commencera bientôt l'érection pour commémorer, en 1934, le quatrième centenaire de la plantation de la croix sur le sol canadien par Jacques Cartier. Le projet de ce superbe monument a été soumis par l'architecte E.-Geo. Rousseau, de Québec, et accepté unanimement par le jury nommé à cette fin. Voir, à l'intérieur du présent numéro, un article à ce sujet, intitulé "Un Superbe Monument".

## RECETTES POUR METS DELICIEUX

"LE TERROIR" toujours désireux d'être utile publiera à l'avenir, tous les mois, une série de recettes pour mets délicieux, et qui sans doute intéressera ses lectrices ménagères ou cordons bleus. Ces recettes, toujours bien choisies, et entre les mains des bonnes cuisinières de chez-nous, apporteront, nous n'en doutons pas, un renom de plus à notre excellente cuisine canadienne.

### Potage de la Ferme

1 lb. ou 2¼ tasses de fèves blanches,	1 petite carotte,
4 pintes d'eau froide,	1 feuille de laurier,
2 tasses de lait,	2 c. à table de beurre,
1 c. à table de sel,	1 c. à table de sucre,
1 oignon piqué de 2 clous de girofle,	1 jaune d'oeuf ou quelques c. à table de crème,
	Poivre, croûtons.

Faire tremper les fèves la veille au soir, dans un peu d'eau légèrement salée. Les mettre à l'eau froide, ajouter les légumes et les assaisonnement. Lorsque l'eau est bouillante, laisser cuire 3 à 4 heures, passer les fèves au tamis, remettre la purée dans la casserole, ajouter le lait, assaisonner. Donner 1 minute d'ébullition. Au moment de servir lier le potage avec le jaune d'oeuf, servir avec de petits croûtons au beurre.

### Macédoine à la Jardinière

Faire cuire séparément: 1 tasse de carottes, 1 tasse de navets, 1 tasse de fèves vertes coupés en dés, 1 tasse de petits pois: les égoutter. Au dernier moment, mettre tous ces légumes ensemble, les chauffer avec ½ tasse d'eau, leur joindre 4 c. à table de beurre, 1 pincée de sucre, 1 pincée de sel, les sauter vivement pour les bien mélanger; les verser dans le centre des grenadins, arroser ceux-ci avec quelques cuillerées de leur jus, servir avec la sauce crème.

**Sauce Crème:**—Fondre dans une petite casserole 2 cuillerées à table de beurre, y mêler 2 cuillerées à table de farine, y verser 1½ tasse de lait chaud, tourner sur le feu jusqu'à ébullition; ajouter 1 pincée de sel, une prise de poivre, un peu de muscade râpée; y joindre ½ tasse de jus dont on s'est servi pour les grenadins. Passer à la passoire et servir aussitôt dans une saucière.

### Chevreuil des Bois Canadiens

3 carottes,	½ piment, gros sel (au
3 oignons,	3 branches de persil [goût)
2 gousses d'ail,	2 c. à table de saindoux,
6 clous de girofle,	1 tasse de vin rouge,
5 grains de genièvre,	1 tasse de vinaigre,
Poivre au goût,	1 cuissot de chevreuil,
1 branche de thym,	4 c. à table de beurre,
3 feuille de laurier,	1 tasse de crème double.
1 feuille de sauge,	

**Marinade:**—Emincer les carottes, les oignons, les faire revenir dans la casserole avec le saindoux et les

herbes. Après 4 minutes, ajouter le vin et le vinaigre et laisser bouillir encore 4 minutes. Laisser refroidir la marinade et y placer la viande qu'on veut faire mariner. Après avoir fait mariner le cuissot de chevreuil pendant 24 à 48 heures, l'essuyer, le mettre rôtir dans une lèche-frite avec le beurre; le faire dorer en l'arrosant souvent avec le beurre; ajouter alors un peu de la marinade. Quand le rôti est à point, mettre quelques cuillerées de marinade dans le plat, détacher le jus de la casserole, et mélanger à cette sauce 1 tasse de crème double. Passer à la passoire.

### Pour les Gourmets (choux à la crème)

1 tasse de farine,	4 c. à table de sucre,
1 tasse d'eau,	le zeste d'un citron,
8 c. à table de beurre,	4 à 5 oeufs.

Faire bouillir l'eau avec le sucre, le beurre, le zeste de citron, lorsqu'elle est en ébullition y verser tout à la fois la quantité de farine, tourner vivement, faire dessécher la pâte sur le feu pendant 2 minutes; lorsqu'elle ne s'attache plus aux parois de la casserole, retirer celle-ci hors du feu et incorporer à la pâte les oeufs l'un après l'autre. Beurrer 1 feuille à gâteau ou des petits moules, à l'aide de 2 cuillerées à table y faire tomber gros comme un oeuf de cette pâte et faire cuire à four chaud 25 à 30 minutes. Les retirer, faire une incision sur le côté du chou, le remplir de crème fouettée, sucrée et parfumée d'essence de vanille "SUPREME".

### Gâteau Paysan

4 jaunes d'oeufs,	1 c. à thé de poudre à pâte,
4 blancs d'oeufs,	½ ou 1 c. à thé d'essence,
1 tasse de sucre fin,	de vanille ou d'érable
½ tasse de féculé,	"SUPREME".

Battre les jaunes séparément, les battre de nouveau avec les blancs ajouter le sucre et battre encore, puis la féculé, la poudre à pâte et l'essence. Cuire à four modéré dans un moule profond et beurré.

### Amandes Salées

Faites blanchir les amandes en les couvrant d'eau bouillante. Laissez-les reposer quelques minutes, enlever les pelures et assécher dans une serviette. Faites frire dans de l'huile d'olive. Retirer de la marmite, faites sécher sur un papier brun et saupoudrez de sel.



Pour le fumeur,  
un plaisir

NOUVEAU

CHAQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25<sup>c</sup>

pour

20

cigarettes  
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

## REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie  
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

*Administratrice et fiduciaire*

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

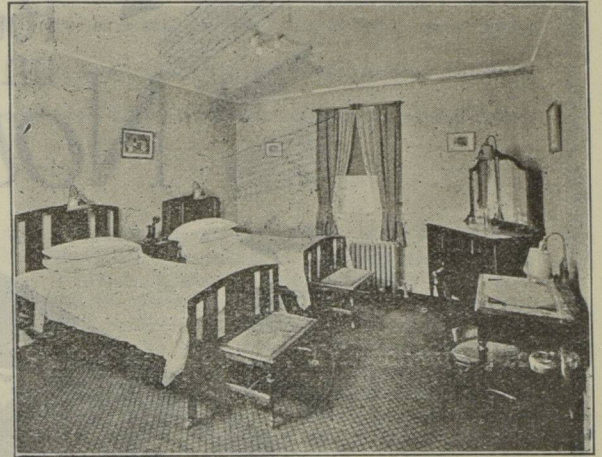
72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

## HOTEL PENNSYLVANIE

Chambre montrant le confort de cette  
Hôtellerie.



Située au centre de Montréal, près des théâtres, des magasins, des églises et des endroits historiques. Située sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. C'est le rendez-vous préféré des touristes et des conventions.

**CHAMBRE: \$2.00**

## HOTEL PENNSYLVANIE

Coin St-Denis et Ste-Catherine  
MONTREAL

## La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

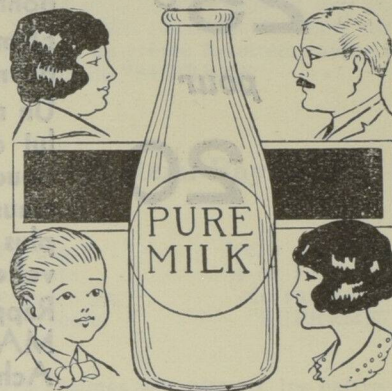
FONDEURS

### Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-  
Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

## LE LAIT PUR



de saveur douce et  
agréable, est le  
bien des enfants,  
pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ  
ET  
PASTEURISÉ**

Protégez votre fa-  
mille et tous ceux  
qui vous sont  
chers en deman-  
dant toujours la

**MARQUE  
FRONTENAC  
LAIT, CREME,  
BEURRE,**

**CREME GLACEE**  
Fournisseurs de la  
Goutte de Lait et  
du Château Fron-  
tenac.

**La Laiterie Frontenac Limitée**

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

## J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas, - QUEBEC

(Pied de la Côte du Palais)

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

## JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

— QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

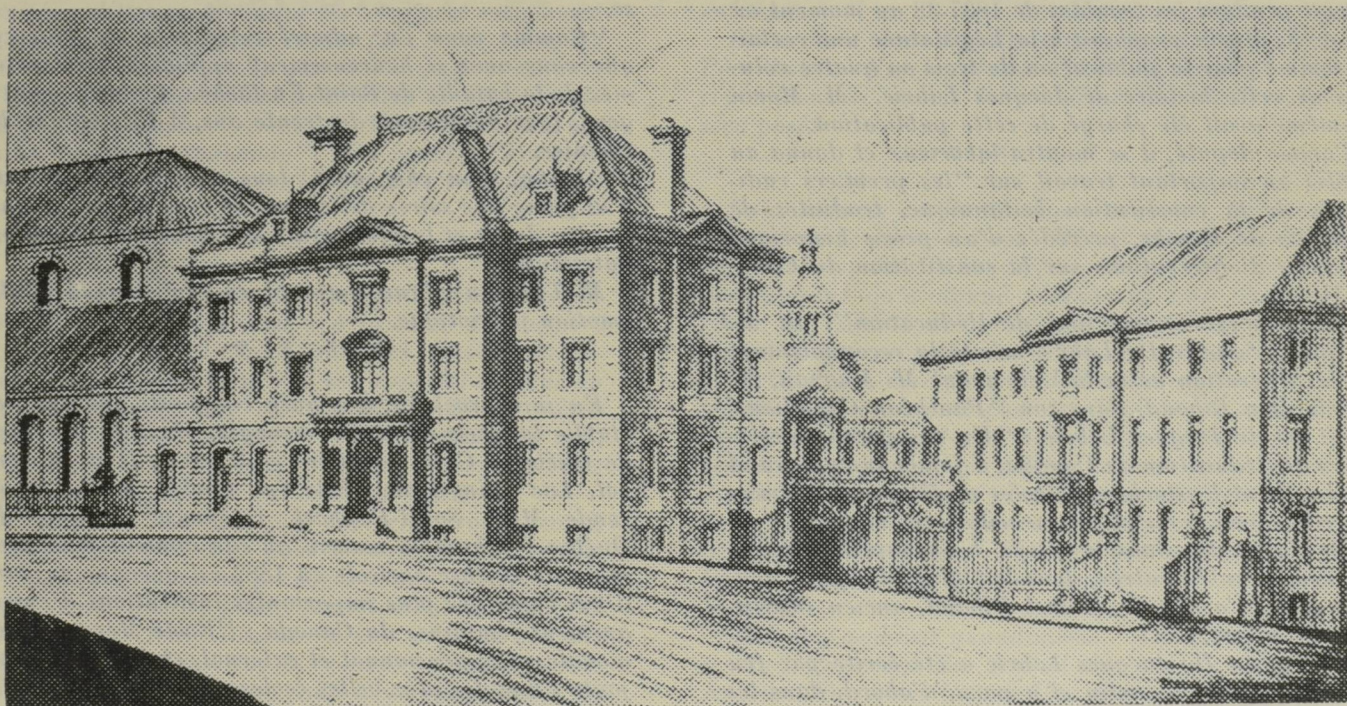
Canada tout entier, qui ne possède sa part de grands faits d'importance nationale, des faits qui lui sont propres et qui sont dignes d'être rapportés en détail. Chaque région de la province a sa physionomie qui lui est propre, originale. Elle recèle, consignés dans des papiers de famille, dans les registres officiels de la paroisse, dans le journal de certaines familles, ou encore fidèlement conservé dans la mémoire des anciens, un passé de sentiments et d'actions qu'il serait bon de raconter à la jeunesse d'aujourd'hui et qui ferait plaisir même aux témoins oculaires de la plupart de ces faits. L'histoire de nos fondateurs de paroisses, de nos défricheurs, de nos anciens "faiseurs de terre neuve" mérite d'être racontée et connue car elle comporte toujours une leçon, ne serait-ce que celle de l'endurance.

Damase POTVIN

---

---

### AU SOMMET DE LA COTE DE LA MONTAGNE



Nous sommes heureux de pouvoir donner ici une vignette représentant le nouveau presbytère de Notre-Dame de Québec, qui doit remplacer l'ancien, démoli au cours de l'été. A droite, l'on remarquera l'Archevêché de Québec et, à gauche, l'abside de la Basilique. Le nouvel édifice s'harmonisera assez bien avec ses voisins, mais il n'aura pas le cachet de l'ancien presbytère, un peu vieillot, démodé, mais cher tout de même à tous ceux qui aiment le vieux Québec et qui voudraient assurer la pérennité de ses monuments historiques logés à l'intérieur des murs.

---

---

# D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Dans un récent numéro de l'excellente revue pédagogique l'"Enseignement Primaire", son directeur, M. C.-J. Magnan, toujours à l'affût de tout ce qui peut promouvoir l'éducation comme de rendre hommages à tous les précurseurs et les pionniers de l'enseignement dans notre province, signale le centenaire de la mort du Dr Jacques Labrie, décédé à Saint-Eustache en octobre 1931, à l'âge seulement de 47 ans.

Le Dr Jacques Labrie fut médecin, journaliste, éducateur, historien et député. En qualité de journaliste, il fonda et rédigea pendant plusieurs années le "Courrier de Québec". Il composa une "Histoire du Canada" d'une grande valeur, dit-on, mais qui ne fut malheureusement jamais publiée, le manuscrit ayant été détruit par le feu dans l'incendie de Saint-Benoît pendant les troubles de 1837-38 au moment où M. A. N. Morin proposait à la Législature une certaine somme pour la publication de trois ou quatre volumes de cette histoire de Jacques Labrie. M. Morin lui-même avait été chargé de cette publication.

Comme député, il se montra laborieux et donna au public un important travail sur "les premiers rudiments de la constitution britannique, traduites de l'anglais de Brooke, précédés d'un précis historique et suivis d'observations sur la constitution du Canada."

"Mais c'est comme ami de l'éducation", dit M. Magnan, "que le Dr Labrie mérite la reconnaissance de la génération actuelle" et, avant M. Magnan, M. Maximilien Bibaud, dans son "Panthéon Canadien" avait dit de Jacques Labrie : "Un des premiers zélateurs de l'éducation au Canada, il fonda sur un grand pied à Saint-Eustache des écoles modèles et académiques pour les deux sexes et les surveilla sans cesse."

Et l'on a dit, dans le temps, beaucoup de bien de ces écoles, entre autres, dans la "Bibliothèque Canadienne" qu'a dirigée Michel Bibaud, ancien instituteur lui-même.

La vie du Dr Jacques Labrie a été écrite par feu l'abbé Auguste Gosselin et a paru, d'abord, dans les Mémoires de la Société Royale du Canada en 1893. Une deuxième édition parut en 1898 dans la "Bibliothèque Canadienne" que dirigeait alors M. Pierre-Georges Roy et, enfin, une édition définitive surveillée par l'auteur lui-même parut en 1907.

Nous voudrions faire connaître davantage ce trait que v'ent de rapporter M. C.-J. Magnan et qui nous rappellera, un instant, l'émouvant souvenir de celui dont la tombe vient à peine de se fermer et dont le départ éternel se fait encore si cruellement sentir, l'hon. Adélard Turgeon.

En 1907, feu M. Adélard Turgeon était Secrétaire de la province dans le gouvernement Parent. M. l'abbé Gosselin lui adressa un exemplaire de la deuxième édition de la "Vie du Dr Jacques Labrie". La lec-

ture de ce petit volume fit sur l'âme du jeune ministre une profonde impression si l'on en juge par la lettre suivante qu'il écrivit à M. l'abbé Gosselin. Voici cette lettre :

"J'ai lu votre beau livre "Le Dr Jacques Labrie" pendant la soirée, tout d'un trait. Et je ne veux pas me coucher sans vous écrire combien j'ai été vraiment remué. Voilà le genre d'ouvrage qu'il faut répandre dans les écoles pour apprendre à l'enfant les choses du passé, le culte des grands ancêtres, et lui donner l'amour de la terre canadienne.

"Je confesse mon ignorance. Je connaissais à peine Labrie de nom, mais rien de son rôle d'éducateur et rien surtout de ce grand ouvrage d'histoire qu'une mort prématurée l'a empêché de publier. Et dire que c'était un homme de chez nous! — de Bellechasse. —

"Comme vous j'ai admiré cette page de Thierry que vous avez si heureusement appliquée aux victimes de la bataille de Saint-Eustache. Pauvres jeunes gens, tous au-dessous de trente ans, à l'exception de Chénier.

"Enfin, mon cher abbé, tous mes remerciements. J'ai passé une soirée délicieuse, et vous m'avez donné la plus douce et la plus sainte des émotions, l'émotion patriotique."

M. Turgeon vibrerait toujours, en effet, sous la sainte émotion patriotique.

\* \* \* \*

En juin prochain, il y aura cinquante ans que fut établie la première école ménagère dans la province de Québec. Cette première école est celle de Roberval, Lac Saint-Jean. Elle fut fondée par la Révérende Mère Saint-Raphael, religieuse ursuline de Québec. L'humble maison qu'elle donnait à la province de Québec agricole en 1882 est devenue aujourd'hui l'une des plus importantes institutions d'enseignement féminines du Canada : l'École Ménagère régionale, avec pensionnat et externat, et à laquelle s'ajoute l'une des plus belles écoles normales du pays.

C'est donc un très intéressant cinquantenaire que l'on se prépare à fêter en 1932. L'institution de Roberval, durant ses cinquante années d'existence, a vu passer dans ses murs 14,700 élèves qui ont toutes fait honneur à leur Alma Mater parce qu'elles ont pratiqué dans la vie religieuse comme dans la vie agricole, industrielle, professionnelle, les vertus sociales et domestiques de leurs héroïques éducatrices, les premières arrivées au Canada, les filles de Marie de l'Incarnation dont l'une des plus bienfaitantes assurément fut la Rev. Mère Saint-Raphael.

L'histoire de la Mère Saint-Raphael a été écrite par M. Alphonse Desilets, officier d'Académie, ingénieur-agronome, directeur du service de l'enseignement domestique au département de l'Instruction

Publique. Cet ouvrage de M. Desilets ne comporte pas seulement l'histoire personnelle de la fondatrice de l'école ménagère de Roberval, mais aussi la monographie détaillée de la fondation de l'enseignement agricole-ménager au Canada. On y voit que le programme mis en pratique à Roberval en 1882 par la Mère Saint-Raphael a été adopté en grande partie par nombre d'institutions similaires en France et en Belgique, notamment. Le gouvernement provincial a toujours encouragé cet enseignement dont les résultats ont été si appréciables dans les familles canadiennes. Parmi les ministres qui ont tenu à développer cette formation familiale et ménagère dans la province, il importe dans les circonstances de rappeler les Chauveau, les Mercier, les Beaubien, les Descarrie, les Allard, les Gouin, les Taschereau, les Caron, les Perron, les Godbout. Comme le dit, quelque part, le directeur de l'enseignement ménager "l'influence de ces hauts dignitaires de la politique provinciale sur l'esprit et le caractère de la population s'explique par le souci qu'ils ont entretenu à l'endroit de l'éducation familiale. C'est à eux de même qu'au clergé paroissial que nous devons ce sens de l'équilibre qui fait le bon renom de nos compatriotes du Canada."

Les fêtes de 1932, à l'occasion de ce cinquantenaire seront particulièrement solennelles. Le clergé, les sommités politiques, les autorités civiles et religieuses du diocèse de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, les anciennes élèves dispersées par tout le pays et ailleurs s'y donneront rendez-vous pour fêter la mémoire de la Mère Saint-Raphael, émule de Marie de l'Incarnation au "pays de Saguenay". Un comité d'honneur a été formé qui patronisera les fêtes de ce remarquable cinquantenaire.

\* \* \* \*

D'importantes lois sociales seraient présentées au cours de la prochaine session à la suite du rapport que fera connaître la Commission des Assurances Sociales. Il y en aura-t une qui se rapporterait plus ou moins directement aux allocations familiales chères au Rev. Père Léon Lebel, s. j. et qui, comme l'on sait, semble tenir le milieu entre tous les autres systèmes proposés sur ce sujet et qui ont fait faillite.

Le Rev. Père Lebel a jeté en terre, croyons-nous, une bonne semence et si, pour le moment, la terre ne semble pas suffisamment préparée à la recevoir, elle est d'assez bonne qualité pour permettre aux économistes sociaux d'entretenir l'espoir d'une moisson future. Nous nous rappelons une belle causerie faite par le Rev. Père Lebel lui-même, voilà deux ans, devant les députés qui durant la session de cette année-là avaient entendu maintes allusions à la loi de pension aux vieillards. Il importe, croyons-nous, de nous rappeler de temps en temps les grandes lignes du système développé par l'apôtre des allocations familiales.

On paie à l'ouvrier père de famille, en outre du salaire auquel il a droit comme travailleur, une rémunération supplémentaire proportionnée à ses charges de familles. Cette rémunération spéciale ne doit pas être payée directement par l'employeur à ses employés mais distribuée par une caisse commune appelée "caisse de compensations" et à laquelle contribue un consortium d'employeurs au pro-rata du nombre d'employés qu'ils comptent ou du montant d'argent qu'ils paient en salaires.

D'après le Rev. Père Lebel, ce système des allocations familiales s'est développé avec une étonnante rapidité dans nombre de pays d'Europe à la fin de la guerre et dans les années qui ont suivi. Il rapporte qu'en six ans — de 1918 à 1924 — il s'est développé dans plus de quinze pays européens dont plusieurs ont des colonies comme nous, — la Nouvelle Zélande et l'Australie, entre autres. — Il y a eu, il est vrai, des lacunes dans le fonctionnement de ce rouage du système économique mais le principe n'en a pas souffert. Il a été trouvé bon, les méthodes d'application l'étaient moins, ce qui explique certaines faillites. Quoiqu'il en soit, les sociologues les plus pondérés et nombre d'économistes, même aux Etats-Unis, déclarent que ces allocations familiales sont la seule solution vraiment efficace au problème du salaire de la famille, surtout après les nombreuses solutions déjà proposées et expérimentées, sans résultat pratique, comme celui du salaire familial relatif, le célibataire et le chef de famille également compétent ayant droit au même salaire, et le salaire vital ou "salaire familial absolu", irréalisable, paraît-il, dans les conditions économiques présentes, impossibles en pratique. Il se résume ainsi : payer à chaque ouvrier adulte un minimum de salaire suffisant pour couvrir les dépenses d'une famille de cinq : le père, la mère et trois enfants.

Resteraient donc les allocations familiales du Rev. Père Lebel. Nos législateurs sont au courant. Que répondront-ils quand le problème des salaires leur sera posé?

\* \* \* \*

Nous sommes en pleine chasse ouverte. La poudre partout parle dans les bois. Mais il faut aujourd'hui, malheureusement, la mesurer. La preuve, c'est l'avertissement qu'a donné récemment aux chasseurs, l'hon. M. Laferté de qui relève le département de la chasse et qui rappelle que même en temps de chasse ouverte, il y a à respecter nombre de règlements restrictifs assez ennuyeux pour les disciples de saint Hubert : ne pas tuer de caribous ni de castors; pas de femelle d'orignal ni ses petits; ne tuer qu'un orignal durant la saison et pas plus de deux chevreuils; tuer de la perdrix mais ne pas en vendre, et maints autres petits règlements dont l'observance scrupuleuse, il faut l'avouer, doit quelque peu gâter le plaisir du Nemrod.

Mais il y a plaisir quand même. Autrefois, la chasse était l'apanage des rois et des grands seigneurs. Aujourd'hui, c'est le privilège d'à peu près tout le monde. Excepté en temps de "chasse close", il est permis à chacun d'aller chasser sans crainte d'être battu de verges comme au temps de certains grands rois de France. On a droit de chasser sans être noble, sans posséder de fief. D'autant plus que la chasse nous est permise par la loi civile et nous savons qu'elle n'a jamais été défendue par le droit canon : preuve, la présence parmi les bienheureux de maîtres chasseurs comme saint Hubert, saint Eustache, saint Martin, saint Germain l'Auxerrois et plusieurs autres.

Mais parce qu'elle est un plaisir universel et à la portée de tout le monde les gouvernements se sont émus devant les tueries générales de jadis et l'extinction à peu près complète de certaines espèces de gibier parmi les plus intéressantes. Et ils ont alors

créé des règlements qu'ils rendent plus sévères d'année en année. Pour plusieurs espèces, il était déjà trop tard. Cependant, grâce à ces lois et à la surveillance continuelle des associations de chasse; grâce aussi à une campagne de persuasion, le sport cynégétique aura encore de beaux jours s'il est pratiqué avec moins de barbarie qu'au temps de nos ancêtres.

Qu'importe, le plaisir de la chasse est quelque peu gâté. Il est loisible à tous de regretter les temps anciens où le gibier, petit et gros, abondait partout dans nos forêts, sur les battures du fleuve, sur les grèves des lacs, le long des cours d'eau, jusques aux portes de nos villes. O les chasses homériques dont furent la scène, par exemple, les grèves de la côte de Beau-pré et dont fut le héros principal, le Nemrod de l'endroit, le seigneur Robert Giffard, de la cabane qu'il s'était construite, au dire du bon Frère Sagard, sur les bords du ruisseau à l'Ours, à la Canardière!.....

Et de quelle hécatombe pouvait se vanter le gouverneur Charles Huault de Montmagny, concessionnaire, en 1646, des Iles-aux-Oies et aux-Grues, abattant par centaines les canards et les bernaches, les oies sauvages, les outardes et même les cygnes qui se donnaient rendez-vous sur ces îles chargées d'herbes grasses...

On se plaît à dire en toute occasion que notre pays est le paradis des chasseurs. Mais ce paradis a perdu beaucoup de sa splendeur, on le conçoit. Cependant énumérer tous les endroits de chasse encore giboyeux en notre pays, malgré les colossales tueries du passé, serait une tâche assez difficile. L'on peut dire que les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'entrée du Golfe jusqu'aux Chutes de Niagara, soit de sept à huit cents milles à parcourir, constituent un terrain de chasse qui pourrait satisfaire les plus enragés des veneurs.

## La "Mané" à Québec

Embaumés de parfum d'encens, groupés sur les degrés de l'autel, vêtus de leur aube, immobiles, les yeux levés vers l'ange qui les dirige, les stimule, les calme, les inspire, ils nous apparaissaient comme des princes de la cour céleste. Le silence régnait dans l'assemblée. Et, comme un encens montant en minces volutes d'abord, s'élargissent ensuite, s'étendant enfin sous la voûte de la cathédrale, ainsi montait leur chant, ainsi il nous embaumait.

Poésie!... Imagination!... Il me plaît d'en faire, car ces chanteurs, ils sont la poésie du chant.

Ah! n'en déplaise à leur si modeste directeur, n'en déplaise à l'artiste si profond et si délicat, s'ils ne sont pas des anges, ils les suivent de près, et j'aime à leur appliquer ces paroles du prophète David: "Minuisti eum paulo minus ab Angelis", vous ne les avez éloignés des Anges que d'une très faible distance.

C'est avec cette impression que la foule recueillie, l'émotion plein le cœur quitta la Cathédrale.

\* \* \* \*

Trois jours nous séparaient d'une audition genre différent.

A la Basilique, apparition d'anges; au Capitole, apparition de l'âme française. A la Basilique, encens de la prière, au Capitole, arôme du terroir français. Arôme de sa foi naïve exprimée dans les quatre noëls

anciens; arôme de ses sentiments de tendresse dans les chansons des XVe et XVIe siècles et dans ses chansons populaires; arôme de sa vie quotidienne, arôme de la nature dans le chant des oiseaux.

A la Basilique, amour fervent du Christ caché sous les humbles espèces eucharistiques, au Capitole, amour fervent du Christ vivant dans le plus humble des fidèles; car le Scout, c'est l'homme qui s'oublie lui-même pour se dévouer pour le prochain. Et ils étaient là, en scout, groupés autour de leur chef qui les sait: "Toujours prêts!" Toujours prêts, ils font au premier signal, couler de leurs lèvres une mélodie douce comme du miel.

Faut-il analyser ces beautés? Ce serait les diminuer. Faut-il critiquer ces auditions? La critique sincère doit se résumer en cette sentence: "c'était beau, beau, beau." N'y avait-il aucune faiblesse? Autant demander si la poussière n'effleure pas les pieds du voyageur.

Oui! marchez, marchez, chevaliers de notre siècle, et faites-nous goûter longtemps encore les jolies et moultes douceur de la France. Volez, volez, anges de la prière et transportez-nous encore bien haut dans les sphères harmonieuses de l'au-delà.

Joseph de SMET, Ptre,

Directeur de la Maîtrise Notre-Dame,  
Aumônier de l'Association des Chanteurs.



# VOIX DE LA FORET

Par Cécile CHABOT.

—“C’est peut-être un peu maladret et vous allez ben sûr me traiter de vieux curieux, mais j’voudrais ben savoir ce qui vous trotte derrière la tête quand vous prenez ce p’tit air lointain et que vous tendez l’oreille sans comparaison comme un chien à perdrix qui fûrète en plein bois? dans le temps-là vous perdez votre jasette, et ce qui est ben drôle, pour une créature surtout, ya pu moyen de vous faire dire un mot; ya pu moyen de vous faire rire non plus?”.

Et le vieux chasseur qui m’amenait avec lui dans la montagne s’arrêta net, planta la crosse de son fusil dans le sable doré et, tirant de sa pipe de plâtre une longue touche dont le vent me jeta la fumée en plein visage, de ses yeux habitués à scruter les mêmes horizons, m’examina, de la tête aux pieds... et haussa les épaules, n’ayant rien trouvé sans doute pour solutionner son problème.

—J’écoute.

—Vous écoutez quoi, sapristi? J’sus pourtant pas assez vieux pour être sourd, et pis j’entends rien d’extraordinaire moi quand vous vous arrêtez comme ça, mamzelle, à tous propos.

—Allons ne vous fâchez pas, le père, et surtout ne me faites pas peur avec vos yeux qui ont l’air de me fouiller jusqu’au fond de l’être. Si je vous dis ce que j’écoute, vous me ramènerez encore avec vous, une fois, deux fois, dix fois?

—Oui, oui, tant que vous voudrez.

—J’écoute la voix de la montagne.

—Voyons, la p’tite mamzelle, v’la qu’a parle, la montagne, à c’t’heure!

—Bien sûr qu’elle parle, et c’est pour mieux l’entendre que je me tais. Elle parle mieux qu’un orateur, mieux qu’un poète, mieux qu’un philosophe! Elle parle comme je n’ai jamais entendu parler! Et ce n’est pas une voix qu’elle possède, mais d’innombrables et de merveilleuses!

—Ya du sort là dedans et j’comprends pu rien.

—Ecoutez. D’abord la voix des arbres. Ils se parlent entre eux, vous savez, et les pins, les bouleaux, les hêtres, les chênes, les trembles, les érables, etc., ne se penchent pas l’un vers l’autre sans s’appeler. Ils ne frôlent pas leurs têtes, ils n’accrochent pas leurs grands bras sans se conter leur vie. Quand ils s’élancent fiers et droits vers le ciel, vous n’avez jamais entendu battre leur coeur? Moi, j’ai souvent appuyé mon front sur leur écorce, et j’ai senti le contact palpitant de la sève qui coule; j’ai surpris le son de leur âme; j’ai compris la force qui les fait vivre et l’élan qui les fait grandir. Ce sanglot grave et prolongé? Mais! c’est la voix des arbres qui protestent contre la hache du bûcheron, contre le feu qui tue et calcine leur être, les changeant, eux les vivants de la forêt, en spectres épouvantablement tordus. Puis quand le vent se montre le bout du nez, les feuilles perdent la tête. Elles volent, elles dansent; il y en a qui chantent, il y en a qui rient; il y en a qui pleurent. Les buissons, les fougères, la mousse, chuchotent derrière nous, et leur voix semble une plainte d’avoir été écrasés, accrochés et foulés. Les branches noircies et les feuilles tombées ont des notes sèches, des cra-

quements aigus sous le poids de notre semelle. Il y a la voix des oiseaux qu’on entend fuser comme des éclats de rire; la voix agaçante des moustiques qui bourdonnent; la voix des écureuils qui sifflent de gourmandise en grignotant un gland; la voix des perdrix qui piaulent en regardant au pied de l’arbre le chien qui les a fait brancher. La voix pure des sources qui suintent des rochers; la voix claire des clochettes que les troupeaux épars dans la montagne font tinter négligemment. Il y a la voix du lac, caché comme un bijou au fond d’un immense ravin, voix mystérieuse, grisante, comme un appel d’amant. Et d’autres voix encore, et d’autres voix toujours, plus douces ou plus puissantes, plus subtiles et plus belles. Puis les enveloppant toutes, les portant jusqu’à l’oreille de l’homme, il y a la voix du sol qui sermonne, la voix de l’air qui palpète, la voix du soleil qui rayonne...

—Ça t’y du bon sens de m’conter un tas de choses pareilles! Et moi qui vous écoute, avec mes deux oreilles, comme j’écoute le sermon du curé le dimanche! Au commencement, j’mes sus dit: “A divague”, pis, à vous écouter parler, je me sus laissé prendre à vos manigances, espèce de p’tite sorcière. Et v’là t’y pas, à c’t’heure, qu’y m’semble que je l’entends la voix de la montagne: on dirait qu’a m’parle, à moi itou! Et de l’écouter j’mes sens tout drôle, comme si j’allais pleurer. C’est que, voyez-vous, elle est un peu à moi, c’tte montagne-là. J’étais pas plus haut que ça, et je la savais mieux par coeur que mon Pater. Tenez! j’sus si content que vous l’aimiez comme ça!

... Et le vieux, sans honte, passa le revers de sa main sur ses yeux embrumés qui ne voyaient plus.

—Mais parmi les voix de la montagne que je n’ai jamais entendues, le père, tenez, il y en a une que si je l’entendais, là tout à coup, comme vous aussi, je me sentirais toute drôle; vous verriez rire mes yeux, et cependant je sais bien qu’il m’en passerait un petit frisson sur le dos. Et cette voix-là, je suis certaine que vous l’avez guettée, suivies, traquée bien des fois.

—Allons qu’est-ce que c’est encore?

—C’est la voix d’un orignal.

—Ah, pour ça, oui, je l’ai entendue et pas rien qu’une fois. J’veus cré que vous en auriez un frisson, mamzelle! Sans blague, moi qui vous parle, on dirait que c’est le diable qui se sauve de l’enfer quand un orignal prend sa course dans le bois. Avec son panache, il les fait jaser, lui, les feuilles et les branches! Sa voix? on l’entend à des milles dans la montagne...

Et remis en verve, par ces vieux souvenirs le bonhomme, d’un geste sûr, braque son fusil sur son épaule, et filant à l’indienne à l’affût du gibier, me raconta, orgueilleux et content, ses prouesses de chasseur, ses rencontres avec les “chevreux”, ses batailles avec les loups et les ours, tandis que, lui prêtant une oreille, de l’autre j’écoutais encore, tremblante et fascinée, la voix de la montagne.

—Octobre, 1931.

# UN SUPERBE MONUMENT

Par G.-E. MARQUIS.

Nos lecteurs ont sans doute suivi la campagne qui a été lancée, il y a déjà plus d'un an, pour commémorer le quatrième centenaire de la plantation de la croix en terre canadienne, par Jacques Cartier, en 1534.

Un comité appelé le Souvenir Canadien a été formé, afin de recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'une basilique qui sera érigée à Gaspé, à l'endroit même où Jacques Cartier mit pied à terre il y aura bientôt quatre siècles.

Les plans de cette basilique ont été dressés, et la plupart des journaux de Québec en ont publié une reproduction.

Nous ne voulons pas que les lecteurs du "Terroir" soient privés d'une telle aubaine, et c'est pourquoi nous avons pu obtenir de l'architecte qui a remporté la palme dans le concours organisé à cette fin, la superbe vignette reproduite sur le frontispice de la présente livraison.

C'est M. E. Geo. Rousseau, l'auteur de ce projet original, qui a rencontré l'approbation du jury nommé pour juger les différents plans soumis.

Il ne nous appartient pas de faire l'appréciation du projet de cette basilique, car nous n'avons pas les connaissances voulues en architecture pour nous prononcer. C'est pourquoi nous reproduisons deux opinions à ce propos, l'une de M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau et l'autre d'un professeur-artiste, M. J.-B. Lagacé, de Montréal.

Le Comité du Souvenir Canadien est constitué et il a commencé sa propagande en faveur d'une souscription nationale dont le produit est destiné à l'érection de cette basilique-souvenir.

Déjà, les autorités ont donné le bon exemple et le gouvernement de la province de Québec, entre autres, a voté \$100,000 à cette fin, dans un budget du printemps dernier; d'autre part, la ville de Montréal a aussi promis le joli denier de \$25,000 et celle de Québec, \$10,000. Plusieurs dons particuliers, dont quelques-uns se chiffrent dans les mille dollars, ont été ajoutés à cette liste, et, d'ores et déjà, le comité doit avoir de promis près de \$200,000. Il a été entendu que la basilique du Christ-Roi ne devra pas coûter plus de \$275,000. Elle sera en même temps une église et un monument. Dans le vitrail de la façade, l'on remarque un grand croix, qui rappelle celle que Jacques Cartier planta jadis au fond de la baie de Gaspé, et le fier malouin lui-même figure de pied en cap sur un piédestal de la façade de la basilique, avec une dizaine d'autres pionniers, découvreurs, évangélisateurs dont le nom a été mêlé à celui de la petite histoire de la Gaspésie.

Quiconque connaît le pays de Gaspé et tout particulièrement la nature accidentée de la péninsule où s'élèvera bientôt ce monument, ne peut s'empêcher de remarquer que celui-ci contient des éléments de force, de puissance, de sobriété, et qu'il constitue en même temps un symbole des vertus de nos découvreurs, de nos fondateurs, de nos missionnaires et de nos pionniers.

Mais nous laissons la parole aux deux membres du jury dont nous avons parlé tout à l'heure, pour apprécier

comme il convient le projet de basilique du Christ-Roi que l'on verra bientôt surgir du sol de la baie de Gaspé et dont la conception est due au cerveau génial de l'architecte E.-Geo. Rousseau, de Québec :

M. L'ABBE NADEAU,

"... Je suis tout à fait d'avis que c'est le projet de M. l'architecte E. Geo. Rousseau qui répond le mieux à ce que demande le Comité et à ce que réclame cette construction.

"Seul des projets soumis au Comité — et chose plutôt nouvelle et rare chez nous. — il tient compte du paysage, de notre histoire et même du fait qu'il s'agit de commémorer.

"L'église, avec sa tour-beffroi telle que projetée, s'harmoniserait avec le décor gaspésien. Sobre, à la tour puissante et solidement enracinée dans le sol, elle paraîtrait en jaillir tout naturellement, s'en dégager comme une plante robuste du terroir.

"Une église dans un monument, demande le Comité. De dimensions plutôt restreintes, à cause de l'exiguïté des ressources, cette église s'engage franchement dans le monument, qui en recouvre deux travées. Le "Monument", c'est la tour. La tour large et massive à la base, aux puissants contreforts, sobre, flanquée de massifs et de chapelles qui lui font prendre davantage contact avec le sol, l'en font jaillir plus naturellement à la façon d'une aiguille de rocher taillée par les vagues du large. A mesure qu'elle monte, elle s'allégit par le retrait des contreforts, des massifs de maçonnerie et le jeu des ouvertures. Et elle offre une transition simple et agréable entre la masse de la partie inférieure et l'octogone de la flèche, en rude pierre du pays, comme le reste de l'édifice.

"Force, puissance, sobriété : c'est le symbole des vertus de nos découvreurs, de nos fondateurs, de nos pionniers et de nos missionnaires...

"En saillie sur le monument, vaste, aux jeux puissants de lumière et d'ombre qui la rendraient visible de loin, s'élève la croix, la grande croix de Jacques-Cartier, qui se dégage de la base granitique que lui constitue le porche de l'église. Et tout à côté, d'un puissant bloc de maçonnerie, qui s'appuie sur une tour sur l'angle de la chapelle de la Sainte Vierge, se dégage la statue de Jacques-Cartier montant la garde auprès de la croix qu'il a plantée. Seul le projet de M. Rousseau prévoit aussi franchement le rappel de la signification du monument.

"En outre, les contreforts, les encoignures et autres parties de la façade comportent d'autres statues de nos héros et de nos saints nationaux, des écussons aux armes de France et du Canada, des décorations de feuilles d'érable et de fleurs de lis. Voilà qui serait encore bien adapté à l'endroit. Voilà qui ne serait pas du tout banal. Voilà qui serait du nouveau chez nous et qui vaudrait, sans doute, mieux que d'aller chercher des ornements tout faits dans les albums ou les volumes d'archéologie.

Et cette décoration originale, sobre, constituerait, taillée dans la pierre, une belle page de l'histoire de notre pays.

“Toute cette sculpture traitée comme l'indique les esquisses, demeure dans son rôle qui est d'être l'auxiliaire de l'architecture.

“Les esquisses et aussi, je crois, les notes explicatives qui les accompagnent, prévoient que la construction doit être faite en grosses pierres de la région. Le monument s'incorporerait ainsi davantage au sol et coûterait bien moins cher que si on le bâtissait en pierres ou en granit transportés de loin.

“La flèche en pierre robuste, très simple et qui se dégage élégamment de la masse de la tour, se termine par une couronne traitée largement et sommairement comme il lui convient pour être vue à distance. Sur la couronne, une croix de Malte, symbole du Christ-Roi.

“Le projet, il faut en féliciter l'auteur, n'a pas sacrifié aux faux dieux de la symétrie absolue. Il y gagne au point de vue de l'originalité et de l'imprévu. Il est, du reste, bien balancé et bien rythmée et compose un ensemble qui respire la solidité, le calme et l'harmonie.

“Ce projet me paraît aussi, bien étudié au point de vue de la construction de l'église, des chapelles — celle qui flanque le clocher, à droite, est bien originale et pratique — de l'ensemble des circulations, de la distribution des autels et des confessionnaux. Le tout, de plus, est prévu pour un pays froid, où la nécessité et le coût du chauffage font un devoir à l'architecte, de regarder de près à l'étendue des fenêtres et à la hauteur de l'édifice. En cas de besoin, la grande chapelle de la Ste Vierge peut tout aussi bien se placer à gauche de la tour. Le chœur, si l'on en juge par le plan terrien, pourrait, semble-t-il, subir quelques remaniements de détail.

“Cet édifice pourra, ce me semble, être construit et rendu logeable avec la somme que le Comité prévoit avoir à sa disposition. C'est encore là une qualité d'ordre pratique, pour une construction, de ne pas coûter le double ou le triple de ce qu'ont voulu ses constructeurs.

“En résumé, le projet de M. Georges Rousseau est de quelqu'un qui a vu l'endroit où il faut construire et qui entend, comme cela doit être, que l'édifice jaillisse naturellement du paysage. Ce projet s'adapte heureusement au sévère et grandiose paysage gaspésien. Il s'inspire de nos traditions. Dans ses lignes et dans sa décoration, il proclame le fait que la cathédrale-basilique de Gaspé doit commémorer. Il se distingue par l'originalité, le sérieux et la sobriété. La masse robuste de sa tour et de son ensemble rappelle au souvenir certains monuments normands ou bretons. Tout en s'appuyant sur la tradition, tout en s'en pénétrant, il n'en est pas moins d'une inspiration neuve et bien moderne.

“Il a donc le mérite — et c'est le seul, à mon sens, des projets présentés qui le possède — d'être conçu pour le site sur lequel il doit être réalisé et non pour n'importe où. Ce n'est pas un projet passe-partout, bon tout autant pour Beauceville ou Ottawa que pour Montréal. Les Trois-Rivières ou Joliette. Il n'a sa signification que sur le site auquel il est destiné. En s'inspirant de notre histoire, de nos origines et du paysage gaspésien, comme en tenant compte des circonstances de climat, de matériaux et de moyens financiers, il unit, heureusement, à mon sens, une église sobre et pratique à un monument original et de bonne valeur.

“Voilà pourquoi je crois devoir suggérer au Comité du Souvenir Canadien, le choix du projet de M. G. Rousseau.”

M. LE PROFESSEUR J.-B. LAGACÉ.

Des notes par lesquelles M. J.-B. Lagacé motive son choix, nous extrayons le passage suivant :

“Un seul projet, celui de M. Rousseau, m'a donné le choc! C'est une création puissante, rude, quelque peu sauvage qui complètera admirablement l'oeuvre de la nature qui lui servira de cadre. Il a le caractère qui convient au souvenir historique qu'il doit perpétuer; il continue le thème de la montagne et de la mer, il le spiritualise sans rien lui faire perdre de sa majesté. En un mot c'est une oeuvre vraiment originale et qui ne rappelle rien de connu chez nous... .

“En résumé, j'estime que le projet de M. Rousseau l'emporte de beaucoup sur les autres. Bien plus, ce projet répond entièrement aux conditions imposées par le Comité. Je le recommande donc à votre choix”.



“Toujours prêts”, telle est la devise des Scouts français. Ce sont là deux des Petits Chanteurs de la Manécanterie pendant un exercice. Ils sont aussi bons soldats que délicieux chanteurs.

# CHEZ NOS POÈTES

## SALUT AU CANADA

Nous frémissons d'un saint émoi  
A ton abord, France nouvelle,  
En qui la France d'autrefois  
Revit si fière et si belle.

Car nous sommes les fils de ceux  
Dont tu chéris la souvenance,  
O Canada! les Scouts de France  
Ont encor l'âme des aïeux.

Nous t'apportons du vieux pays  
Le cœur toujours plein de tendresse :  
L'érable a grandi loin des lys,  
Mais Dieu garde sa robutesse!

*Les Petits Chanteurs.*

## SEPTEMBRE

L'été qui meurt nous fait songer :  
Voici bientôt l'hiver morose...  
La silhouette d'un berger  
Se profile sur le ciel rose...

Septembre a des tons de vin vieux,  
Et des colliers de chrysanthèmes;  
Septembre a des langueurs d'adieux,  
Les adieux de mon cœur qui t'aime.

*Mariette Doran.*

## AUTOMNALE

Quel farouche Printemps, quelle ultime Elégie,  
Rythment leur chant d'appel, Automne, à ta furie?  
Quel Paradis abstrait, étrangement futur,  
Erre, s'approche, fuit, en ton éther obscur?

De quel soleil, es-tu l'immense crépuscule?  
Quelle aurore s'en vient et quelle aube recule  
Sur l'aile de tes vents? Quelle lugubre Nuit  
Délaye ton flot d'ambre et ton sonore ennui?

Ah! cette ombre irisée et ces orages d'ombre  
Qui déferlent sur nous leur fantastique nombre,  
Cette cendre qui mousse et saupoudre l'Espoir  
Qu'un jour aussi sera le soir de notre Soir.

Cette Muse cachée en la Nature absente,  
Qui traîne le Symbole en son aile démente,  
Ce silence, ce gouffre, où semblent s'engloutir  
Le Temps, le firmament, le Rêve et le Désir!

Ah ce Vide qui plane et nous enivre même,  
Ces autans effarés, ce feuillage bohême,  
Qui pavoise le jour de ses rouges blondeurs,  
Cet hymne de rayons, d'ombres et de couleurs.

A l'heure où le soleil a mille ors que rougeoie  
L'ocre des monts en flamme! Ah! tout ce qui châtoie,  
Rêve, se pâme, fuit, pleure en l'immensité,  
Y flaire la Toussaint, la Mort, l'éternité.

N'est-ce pas l'Infini qui fixe pour une heure,  
En notre humain exil, sa fuyante demeure,  
Ou l'Ange de la Mort qui, plus proche de nous,  
Nous enlace en disant : "Je m'envole vers vous?"

N'est-ce pas l'Infini?... Frissonnante, j'écoute  
L'écho, qu'à mon Désir, ce mal du ciel ajoute;  
J'ouis ses mille glas, la fuite des instants  
Vers l'Aube qu'Il détient aux portiques du Temps...

J'écoute et je m'écrie : "Automne prophétique,  
Ombre multicolore, ivresse nostalgique,  
Vous versez à nos cœurs tant d'intimes soleils  
Que même nul avril n'en blondit de pareils!"  
*Emma DE LIANCOUR, (1)*  
*de la Société des poètes C.-F.*

(1) *Madame Emma Boivin-Vaillancourt.*

## RODOLPHE DUGUAY

Rodolphe Duguay, peintre très connu de toute la région des Trois-Rivières et demeurant à Nicolet, ira à l'avenir donner des cours de dessins aux élèves du Collège Séraphique des Trois-Rivières, les mardis de chaque semaine. Cette innovation montre bien quel soin le personnel du Collège Séraphique s'efforce de développer le plus possible les jeunes gens, de leur ouvrir des horizons et de leur fournir une culture plus complète.

L'art du dessin est très propre à former en ce sens qu'il développe l'esprit d'observation, qu'il force à chercher, à voir les choses, à saisir la beauté de l'exprimer. En développant le sens d'observation, l'étude du dessin donne aux jeunes gens quelque chose qui fait particulièrement défaut chez les Canadiens. Nous vivons trop superficiellement sans regarder, sans voir et sans observer.

Ajouté au cours de langue et de lettres si bien constitué déjà, ce cours de dessin donne suite à une tradition artistique qui a toujours existé chez les Français.

Intéressant et utile en soi, il offrira un intérêt tout particulier à cause de la personnalité de l'artiste qui le donnera. M. Rodolphe Duguay est un travailleur consciencieux, qui après plusieurs années d'études personnelles au pays, est allé se perfectionner par sept années d'études à Paris. Ce séjour dans la Ville Lumière a donné à M. Duguay une compétence spéciale qui fait de lui un artiste canadien très distingué. Nous en avons pu juger par la magnifique exposition de ses oeuvres au Séminaire, durant le mois d'octobre l'an dernier.

*Camille DUGUAY.*

## Les Ecoles Ménagères et les Cercles de Fermières

Dans un pays foncièrement agricole et industriel comme le Canada les problèmes d'économie domestique revêtent une importance qui va grandissant, de jour en jour, à mesure que s'étend le chiffre de notre population.

Plus se développent les industries urbaines, plus il importe de surveiller l'équilibre entre la production agricole et la consommation des denrées alimentaires et autres objets indispensables à la vie domestique.

Les lois qui régissent cet équilibre sont prévues par la science qui s'appelle l'économie domestique. On ne sera donc pas surpris que dans un gouvernement bien organisé il y ait un Service officiel chargé d'appliquer ces lois, de leur faire produire leurs effets et de réaliser cet équilibre.

Dans tous les temps et chez tous les peuples la gouverne de la vie intérieure, de la maison, du foyer, a été l'apanage et le rôle naturel de la femme. Aussi, est-ce bien à la jeune fille, à la jeune épouse et à la mère de famille, que la science fondamentale de l'économie domestique propose ses applications. C'est pourquoi il existe chez nous et il se fonde chaque année pour la jeunesse féminine étudiante, des Ecoles Ménagères, et pour les femmes dans le monde, des Cercles de Fermières et des Cours Ménagers populaires.

L'enseignement que préconisent ces institutions est infiniment précieux. Il prépare, pour la famille et le foyer, des femmes intelligentes, sages, averties et ingénieuses : des cuisinières économes et compétentes, des couturières habiles, des gardes-malades consciencieuses, des mères dévouées, des collaboratrices utiles à leurs maris, en un mot des femmes capables de faire honneur à leur rôle et d'entretenir au foyer les rayons de la joie et les fleurs de la paix qui assurent le bonheur véritable des familles.

\* \* \* \*

La première école ménagère-agricole fut fondée en 1897 à Roberval, Lac Saint-Jean, par la Mère Saint-Raphaël et un groupe d'Ursulines de Québec.

Depuis cette époque nous avons vu naître et grandir 20 écoles ménagères supérieures, affiliées aux Universités Laval, de Montréal et McGill, ainsi que 150 écoles ménagères élémentaires, sous la juridiction des honorables Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, et Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Près de 29,000 jeunes filles, âgées de 9 à 18 ans, se préparent, dans ces foyers de science économique et pratique, à élever le niveau intellectuel et professionnel de l'agriculture. La plupart de ces ménagères modèles retournent dans leurs familles où elles doivent mettre à profit la formation technique reçue à l'école ménagère. Bon nombre d'entre elles ont pris charge des affaires à la maison et sur la ferme. Les opérations d'achat et de vente en coopération ou directement, la comptabilité, la banque, les épargnes et placements, n'ont point de secrets pour elles. D'autres ont pris charge de secrétariats populaires ou d'oeuvres sociales dans leurs localités. Elles sont présentes, directrices, secrétaires, trésorières ou bibliothécaires des Cercles de Fermières.

Les deux pionnières de cette oeuvre si importante chez nous furent deux élèves de l'Ecole Ménagère-Agricole de Roberval. Et la directrice de "La Bonne Fermière" organe des groupements ruraux féminins est, depuis douze ans, la première diplômée des Ursulines de Roberval.

\* \* \* \*

Les Cercles de Fermières ont été institués dans la province de Québec en 1915. Les premiers furent organisés à Chicoutimi, Roberval et Champlain. Depuis cette époque ils se sont multipliés assez rapidement, et sont aujourd'hui au nombre de 140,

groupant 8,000 mères et jeunes filles de nos campagnes.

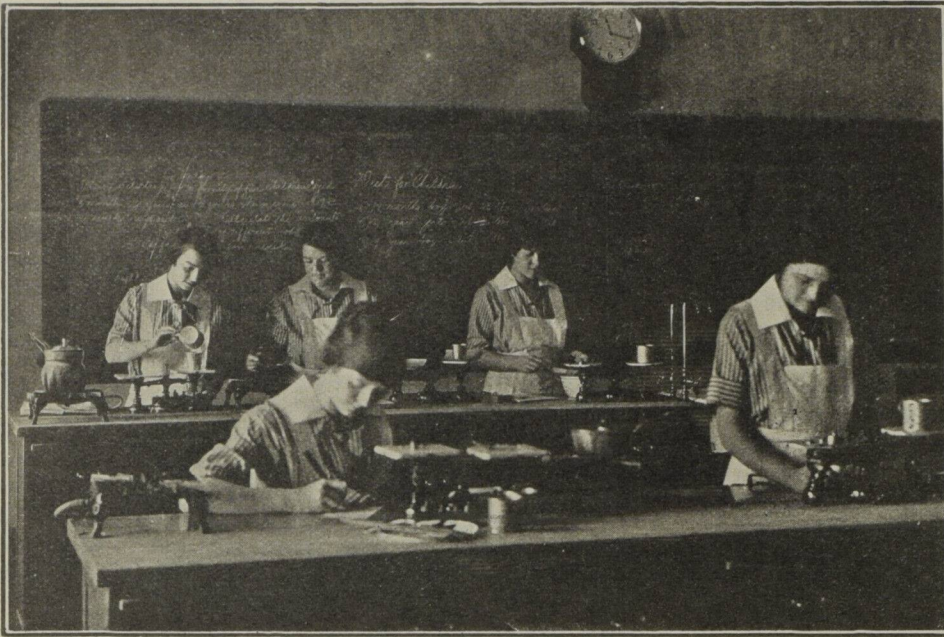
Leur but est de compléter la préparation donnée dans les écoles ménagères aux jeunes filles qui se destinent au mariage dans la classe rurale. Comme les écoles, les cercles outillent les femmes en vue de fournir à nos agriculteurs des épouses vaillantes, des ménagères habiles et des collaboratrices capables d'aider au progrès de la profession agricole.

Des cours annuels, agricoles et ménagers, des subventions et des outillages, sont accordés par le Ministère provincial de l'Agriculture. Une revue mensuelle active la vie intérieure de l'oeuvre, et des instructrices officielles s'emploient à orienter le travail agricole et ménager des membres de chaque cercle. Six de ces instructrices relèvent du Ministère de l'Agriculture, et sept démonstratrices de l'Instruction Publique prêtent également leur concours.

L'une des multiples activités de l'oeuvre est, actuellement, la rénovation des petits métiers domestiques qui donnent à la maison et au commerce les



Le Conseil Provincial des Cercles de Fermières



LES ECOLES MENAGERES. — Où nos jeunes filles apprennent l'hygiène et la cuisine pratique.

étoffes, toiles, flanelles, tapis et autres ouvrages féminins, dont la vente rapporte de grands profits aux familles, et dont l'usage à domicile réalise une importante économie. Il s'est fabriqué dans la province de Québec en 1929-30 des tissus domestiques pour une valeur de \$800,000., dont une bonne partie a été vendue aux citoyens de chez nous et aux touristes américains.

Les Cercles de Fermières font oeuvre économique et éducative : ils ont leurs séances d'étude, leurs bibliothèques, leurs caisses de dotation, leurs fêtes annuelles des mères, leurs concours de puériculture, d'hygiène, de travaux domestiques, de jardinage, de parterres et d'embellissement, de basses-cours et de ruchers, etc. Ils ont aussi leurs congrès généraux et régionaux périodiques. Enfin, l'archevêché de Québec leur a accordé un aumônier général, de sorte que cette oeuvre est hautement patronnée par les autorités civiles et religieuses, et c'est une garantie de sa solidité. Les Cercles sont fédérés par un Conseil Provincial formé d'une représentante de chaque groupement paroissial, et leur secrétaire est Mlle Anne-Marie Vaillancourt, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Nous croyons que cette oeuvre est l'un des organismes sociaux les plus puissants pour la défense des traditions canadiennes-françaises et nous savons qu'elle est une source féconde de dévouement éclairé et de progrès raisonnés pour notre agriculture.

\* \* \* \*

Le premier mouvement de retour aux industries domestiques dans la province a été commencé en 1918, lors de la grande campagne de surproduction agricole entreprise par l'honorable Jos.-Ed. Caron. Depuis cette époque, le Service provincial de l'Economie domestique, que nous avons l'honneur de diriger, s'est dévoué à cette restauration d'une source importante d'économie et de revenus.

Les élèves des écoles ménagères et les membres des cercles de fermières ont été instruites et outillées dans le sens du programme officiel. Des spécialistes dirigent leurs travaux en vue des avantages offerts aux ménagères ingénieuses qui mettent sur le marché des étoffes, flanelles, toiles de lin, couverture, tapis, catalognes et tricots divers.

Ce qui importe, présentement, c'est la production fondamentale, la préparation des matières premières : la laine et le lin. Il faut sélectionner d'après les races productrices de laines fines et intermédiaires; et il est urgent de perfectionner la culture, le brayage et le filage du lin. Il importe aussi de faciliter le cardage de la laine et de répandre les meilleurs procédés de teinturerie naturelle.

Ces enseignements pratiques sont fournis aux élèves-ménagères et aux fermières par les spécialistes du gouvernement provincial, par l'Ecole d'Industries domestiques de Ste-Martine et par celle des Arts paysans de Québec, dont l'honorable Adélar Godbout, ministre actuel de l'Agriculture, est le protecteur averti et clairvoyant.

Alphonse DESILETS,

Directeur de l'Enseignement agricole-ménager  
au Département de l'Instruction Publique.



LES ECOLES MENAGERES

Nos jeunes filles y apprennent la couture pratique et les arts si utiles du travail à l'aiguille.

# L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

## I. — Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois :

Les Petits Chanteurs nous ont quittés... Puissent-ils rapporter de nous le meilleur des souvenirs, au moins celui de notre franche sympathie...

Chose certaine, c'est qu'ils se sont acquis tous les droits à notre entière admiration. Et nous avons voulu la leur exprimer par des réceptions enthousiastes, par une hospitalité toute cordiale, enfin, par un apport de recettes qui non seulement "concrétiseront" un peu nos bons sentiments à leur égard, mais surtout les aideront à poursuivre là-bas, dans l'un des quartiers ouvriers de Paris, l'œuvre de formation morale si bien commencée.

ment Wolfe-Montcalm. Tour à tour, le président du Comité, le Colonel G.-E. Marquis, et le Colonel Wm Wood saluent les Petits Chanteurs avec des accents patriotiques qui les émeuvent. Ils se reportent aux jours d'antan; ils revivent l'histoire qui s'est écrite du sang de nos ancêtres communs, à l'endroit même qu'ils foulent maintenant, puis ils comprennent mieux notre attachement à la France, notre mère-patrie.

Après cet accueil fraternel, les Petits Chanteurs sont hospitalisés dans des familles de Notre-Dame du Chemin, où, par les soins diligents de Monsieur l'abbé Levesque, vicaire de la paroisse et membre du Comité, nos petits frères de France sont reçus avec joie

## AU PIED DU MONUMENT CHAMPLAIN



Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont mis pied à terre à Québec le 19 septembre et on les voit ici, près du Parlement de Québec, alors qu'ils firent une courte promenade à travers nos rues, pour jeter un coup d'oeil sur nos principaux monuments historiques.

*Réceptions enthousiastes.* — Une presse extraordinairement favorable a préparé la venue des Petits Chanteurs, raconté l'histoire de la Manécanterie là-bas, bref, intéressé l'élite québécoise à la vie manécanterienne, et mis en relief les programmes de choix qu'elle devait exécuter ici. Et pendant que la presse, — faisant écho aux auditions données à Montréal — nous en rapportait tous les succès, à Québec, sous la présidence du Colonel G.-E. Marquis, se formait un "Comité d'organisation" ayant pour but — comme son nom l'indique — de fixer la partie matérielle des concerts dans notre ville.

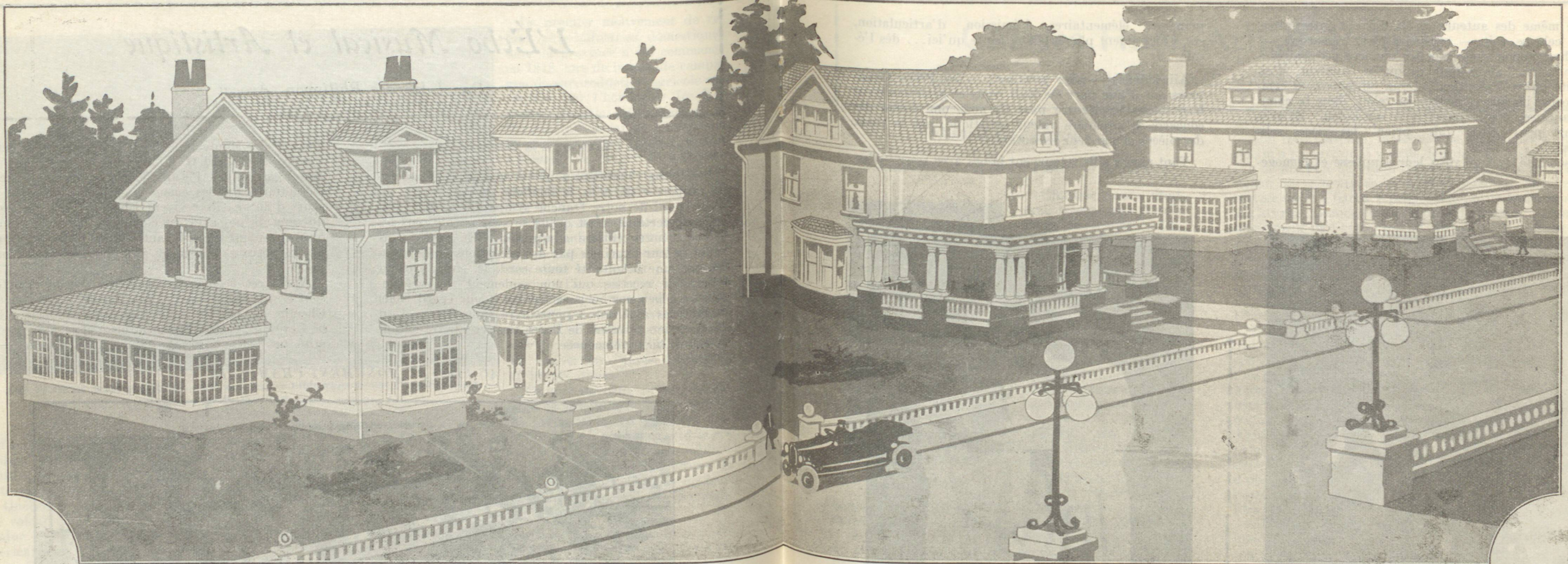
Dès l'arrivée des Petits Chanteurs, grandes parades dans nos rues, puis bienvenue officielle au monu-

et courtoisie. Là, aux foyers québécois, ils sont l'objet de mille attentions, et connaissent les charmes de l'hospitalité de nos gens.

Aux concerts de la Basilique, du Capitole et du Colisée, des auditoires nombreux et selects accoururent pour applaudir les Petits Chanteurs.

A ces différents endroits, nos mélomanes furent tout simplement ravis.

Propagateurs du Beau, les Manécantries se sont montrés habiles à l'exprimer par une infinité de nuances expressives. S'ils ont ce souci des nuances, c'est que tout d'abord les Petits Chanteurs savent et comprennent ce qu'ils chantent. Le grand artiste qui les dirige, M. l'abbé Maillet, les a pénétrés de la



Genre de maison construites Boulevard des Alliées situé dans la partie la plus résidentielle de Québec.

**LE PRET SUR IMMEUBLE ENRG.**

**AVIS AUX PRETEUR D'ARGENT**

Le prêt sur immeubles s'occupe de prêt d'argent sur des propriétés dont le revenu est assuré, et donnant une sécurité complète au prêteur.

Il va de votre intérêt de réduire les frais onéreux d'une commission payer par l'emprunteur. Vous pouvez en vous adressant à "LE PRET SUR IMMEUBLES ENRG., qui vous mettra en communication directe avec l'emprunteur où vous pourrez connaître quels sont les revenus des propriétés sur lesquelles on désire emprunter et vous assurer vous-même des garanties offertes.

**IL SUFFIT DE REMPLIR LE COUPON CI-CONTRE:**

LE PRET SUR IMMEUBLES ENRG., 41 Blvd. des Alliés.

Tél. : 4-4551

Veillez m'envoyer gratuitement sans aucun frais de ma part la liste des propriétés sur lesquelles le propriétaire désire faire un emprunt.

Nom et adresse . . . . .



pensée même des auteurs qu'ils doivent interpréter. Aussi, cela se voit — plusieurs l'ont remarqué, — leur physionomie varie avec les nuances nécessaires à chaque pièce. Ils vivent ce qu'ils chantent, d'où sincérité dans l'exécution. Doux ou puissants comme chœur, ils savent mettre en relief, dans la chanson française, tous les caprices de son esprit. Et avec quel art peuvent-ils "faire prier" les pièces religieuses...

La sonorité de leur voix, leur souplesse et homogé-

principes élémentaires d'émission, d'articulation, etc, s'enseignent plus à bonne heure qu'ici... dès l'école...

Ainsi donc, — pour terminer, — les Petits Chanteurs ont d'une part été bien reçus et généreusement hospitalisés et d'autre part ils nous ont donné des concerts de première valeur artistique, par le choix des pièces et par leur exécution.

Tant mieux s'ils retournent là-bas avec assez "d'es-



Ci-dessus deux vignettes inédites des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Elles ont été faites lors de leur premier séjour à Québec. Celle de gauche représente deux Scouts qui observent quelque chose d'étrange en face d'eux. Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois font aussi partie des Scouts de France. La deuxième vignette fait voir deux Petits Chanteurs revêtus de leur aube, qui repassent, dans un gros missel, un chant grégorien qu'ils se préparent à chanter.

néité remarquables nous inclineraient à croire que les Petits Chanteurs, — même s'ils ne font partie d'aucun Conservatoire — ont dû recevoir là-bas les directives autorisées de professeurs de chant. Plusieurs d'entre eux, — si non tous — donnent en effet l'impression qu'ils n'ignorent pas certains principes de culture vocale. C'est peut-être que là-bas ces

pièces sonnantes" pour continuer leur oeuvre... Ils propagent le Beau!... Ils font le Bien!... (1)

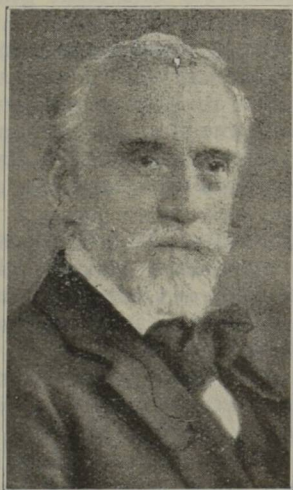
(1) On trouvera, plus loin, deux autres appréciations des concerts donnés à Québec par la "Mané", l'une du Chanoine Garnier et l'autre de l'abbé J. de Smet.

# Charles Huot, Artiste-Peintre

Par HORMISDAS MAGNAN (1)

## PREMIÈRE PARTIE

*Sa jeunesse. — Ses études à Paris. — Sa carrière.*



CHS HUOT

Charles Huot, dont nous traçons ici à grands traits la carrière artistique, appartient désormais à l'histoire de la peinture du Canada-français. En attendant qu'un critique d'art consacre une étude approfondie à son oeuvre, permettez à l'un de ses admirateurs de vous entretenir de ce qu'il sait sur la carrière et la vie de ce maître de la peinture.

Trente ans de relations intimes m'ont fait apprécier cet artiste si simple, si renseigné sur tout, si pénétré de la

beauté de notre histoire et si attaché aux traditions canadiennes-françaises : en un mot, si Canadien.

Au moyen de la correspondance assez volumineuse du jeune étudiant à ses parents, alors qu'il était à Paris, et grâce à des renseignements nouveaux que j'ai recueillis sur son enfance, j'ai pu reconstituer sa carrière d'artiste-peintre et me rendre compte des efforts très méritoires de ce jeune homme de 19 ans, pauvre, laissé à ses propres ressources à l'étranger et n'ayant que son talent, son esprit de travail et son ambition d'arriver à se faire une réputation de peintre dans cette grande ville de Paris, où se trouvait déjà des centaines de grands artistes.

Charles Huot naquit à Québec le 26 mars 1855, du mariage de Charles Huot, marchand, et de Dame Aurélie Drolet. Il reçut au baptême le nom de Charles-Edouard-Masson. Il eut pour parrain Edouard Masson, de Montréal, représenté au baptême par Jean-Baptiste Fréchette, ed Québec. Ce qui explique que ses premiers tableaux sont signés des noms de Charles-Edouard-Masson Huot.

Tout jeune enfant, Charles Huot montra les plus heureuses dispositions pour le dessin. Il est, pour ainsi dire, né artiste. À l'âge de six à sept ans, il avait déjà sa boîte de peintres et ses pinceaux. On le trouvait à crayonner partout. Pendant que les enfants de son âge s'amusaient, le jeune Charles dessinait. Il s'était organisé un petit atelier dans un coin du grenier de la maison de son père où il crayonnait à son aise sur tout ce qui se trouvait à sa portée. Les murs, les cloisons, étaient couverts de figures et de dessins de toutes sortes.

(1) Conférence lue devant la Société historique de Montréal, le 30 sept. 1931, par Charles Magnan, pianiste et organiste, à la place de son père M. Hormisdas Magnan.

Son frère Gaspard, marchand de nouveautés à Québec, m'a raconté qu'il y avait dans le grenier de la maison de son père un grand coffre au linge d'hiver; l'intérieur du couvert de ce bahut présentait une belle surface unie; Charles y peignit un Christ en croix sur le Calvaire. Grande fut la surprise de sa mère, au commencement de l'hiver, quand elle ouvrit son coffre et d'apercevoir un beau calvaire au dedans du couvert. Elle fit venir Charles et lui dit : "C'est toi qui as peint ce calvaire, n'est-ce pas? Oui, répondit l'enfant. Comment le trouvez-vous? Fort bien, mais je t'en prie, exerce tes talents ailleurs que dans mon coffre. L'enfant devait avoir sept ans à cette époque.

Son père, qui connaissait les goûts de son enfant, avait acheté à une enchère publique un grand album contenant un certain nombre de planches en couleurs. Ces planches représentaient des paysages de la Normandie. L'enfant fut au comble du bonheur. Il passa bien des heures à admirer les illustrations de ce volume. Il se mit bientôt à les copier en les agrandissant. J'ai vu récemment une de ces reproductions faites à la peinture, chez son frère à Québec. Cette copie révèle déjà chez cet enfant d'une dizaine d'années un talent d'observation qui n'était pas ordinaire et la juste proportion des lignes qui fut toujours une de ses qualités.

Charles Huot aimait à raconter que son premier maître avait été ce livre d'images que lui avait donné son père. Quand, quelques années plus tard, quand il fut rendu à Paris pour y étudier la peinture, il écrivit à l'une de ses soeurs: "Tâche de me retrouver le grand album dans lequel j'ai copié autrefois des paysages de Normandie. Je donnerais beaucoup pour le revoir aujourd'hui, car ce sont les illustrations que contenait ce volume qui m'ont donné le goût de la peinture."

En 1870, Charles Huot perdit sa mère. Ce fut un grand deuil au modeste foyer. Le père, qui restait à la tête d'une nombreuse famille plaça ses enfants chez des parents pour la vacance. Charles, qui avait alors 15 ans, fut envoyé avec deux de ses frères à Ste-Anne-Beaupré, chez un de ses oncles qui avait une ferme à environ un mille du village. Charles y emporta ses crayons, ses pinceaux, sa boîte de couleurs et aussi le grand album dont il n'avait pas voulu se séparer.

Dès son arrivée, il se livra à son amusement favori. La nature lui offrit des sujets très variés; on le voyait dessiner d'après nature des vaches, des chevaux, des arbres, des maisons, des fleurs, etc.

Un jour, sa tante trouva le jeune peintre installé dans le modeste salon de sa maison, à peindre un paysage sur un pan du mur. Il copiait une des planches de son grand livre représentant une maison entourée d'arbres et bâtie non loin d'une rivière qui coulait au pied d'une montagne couverte d'arbres. La fresque mesure environ quatre pieds par trois pieds. Après cinquante ans, on peut la voir encore sur le mur du salon. La maison a changé de propriétaire mais on a eu le bon esprit de conserver avec soin l'oeuvre du jeune peintre. Cette peinture est remarquable par la

fermeté du dessin et la bonne distribution des couleurs, etc. Je l'ai fait photographier le printemps dernier, car elle fait prévoir chez ce jeune garçon de quinze ans une carrière brillante.



**HORMISDAS MAGNAN**

Publiciste au Ministère de la Colonisation.  
Parlement, Québec.

Il y a une quarantaine d'années, Charles Huot, arrivant d'Europe, voulut revoir ce tableau qu'il appelait un péché de jeunesse. Il se rendit à Beaupré et entra dans l'ancienne maison de son oncle. L'artiste, sans se faire connaître demanda à la maîtresse de la maison s'il y avait encore une peinture sur le mur du salon.

—Oui, Monsieur, lui dit la maîtresse de la maison. Nous l'avons conservée avec

soin. Et ouvrant le modeste salon elle lui montra la fresque, et continuant, elle dit à l'étranger: "Cette peinture a été faite il y a un grand nombre d'années par un jeune garçon qui partit peu après pour les vieux pays. Il n'est jamais revenu au Canada; il paraît qu'il est mort."

—Ne savez-vous pas son nom lui dit l'étranger aux cheveux blancs ?

—On a entendu dire qu'il était parent avec l'ancien propriétaire de cette maison, un nommé Huot; c'est tout ce que je sais.

—Eh bien dit l'étranger, je vais vous le dire. L'enfant qui a fait cette peinture, c'est moi-même; j'avais alors 15 ans. Mon nom est Charles Huot. Puis il partit, laissant la femme tout ébahie.

Charles Huot reçut sa première éducation au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, où il passa un an, et à l'Ecole Normale de Québec, qui occupait à cette époque l'ancien château St-Louis. Les archives de cette maison nous disent qu'en 1870-71 Charles Huot était élève-maître dans la deuxième division des élèves.

À l'Ecole Normale Laval il se fit vite remarquer par ses talents extraordinaires pour le dessin et la peinture. Aussi, en 1874, quand se décida son départ pour l'Europe, M. l'abbé Pierre Lagacé, principal de l'Ecole fut un des premiers à faire partie d'un comité de souscription pour lui payer quatre ans d'études à l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

Au temps où commença la carrière de Charles Huot, les peintres étaient plutôt clair semés au pays. Les initiés à l'art de la peinture se comptaient sur les doigts de la main. Mentionnons les principaux qui vécurent dans la première partie du siècle dernier : Joseph Légaré, Antoine Plamondon, Théophile Hamel, Napoléon Bourassa, A. S. Falardeau, et quelques autres, peu nombreux que j'oublie peut-être. Tous ces peintres qui furent les pionniers de la peinture dans notre province, firent leur tour d'Europe; ils passèrent, pour la plupart, par les écoles de peinture de Paris et de Rome, ces centres intellectuels vers lesquels soupiraient tous les jeunes artistes bien doués. Voir l'Euro-

pe, puis vivre ensuite dans des horizons élargis par l'étude des grands maîtres ou la vue des chefs-d'oeuvre, voilà le suprême désir des artistes.

Charles Huot, qui avait entendu parler de nos premiers peintres canadiens à l'Ecole Normale de Québec, n'était pas sans faire des projets d'aller, lui aussi, étudier la peinture en Europe.

Vers l'âge de 17 ans, il avait eu la bonne fortune de visiter le Musée de l'Université Laval de Québec, avec un groupe d'élèves de l'Ecole Normale. Cette visite, m'a-t-il dit un jour, m'enthousiasma tellement, que j'y retournai seul plusieurs fois pour admirer à mon aise certains tableaux qui m'avaient plus

d'avantage. Ici se place un événement qui fit connaître le jeune Huot au public de Québec. M. le Chevalier Vincelette, surintendant de l'Asile des aliénés à Beauport, ayant vu quelques travaux du jeune Huot, lui demanda de peindre l'Asile avec ses dépendances d'après nature. Le jeune peintre s'empressa d'aller sur place et d'exécuter la toile demandée.

Le Chevalier Vincelette fut si satisfait qu'il exposa le tableau de Charles Huot dans une des vitrines de la rue de la Fabrique à la Haute-Ville de Québec. L'oeuvre du jeune peintre attira vivement l'attention publique. (2)

C'est alors que se fonda un Comité de souscriptions pour lui payer quatre années d'études à Paris. L'un des souscripteurs de ce Comité le regretté M. Cyrille Tessier, récemment décédé à Québec, m'a raconté quelques semaines avant de mourir, qu'en effet il fut l'un des premiers à s'inscrire sur la liste des souscripteurs et il ajouta que sa plus belle récompense fut une invitation qu'il reçut en 1898, du jeune peintre Chs Huot d'aller visiter une exposition de ses tableaux dans une des salles du Parlement de Québec.

*Départ pour l'Europe. — Son arrivée à Paris.  
Sa vie d'étudiant.*

Charles Huot partit pour l'Europe en 1874; ce fut le grand événement de sa vie; il avait alors 19 ans. Il dû quitter Québec vers la fin de Mai. Voici une lettre écrite à son père qui fait connaître ses premières impressions:

Paris, 5 juillet 1874.

"J'espère bien que tu as reçu les deux lettres que je t'ai écrites de l'Angleterre; l'une de Liverpool, et l'autre de Londres. Je suis arrivé à Paris il y a deux semaines hier, dimanche, et je suis entré chez M. Lefèvre, où l'on m'a très bien accueilli, ainsi que Madame Lefèvre qui, elle aussi, s'est montrée bien bonne pour moi. Enfin, je t'assure que je ne pouvais être mieux que dans cette maison.

"Je ne voulais pas vous écrire avant d'être entré à l'Académie, parce que je croyais y aller de jour en jour et voilà la raison pour laquelle je ne vous ai pas écrit plus tôt.

"Mon entrée à l'Ecole est enfin un fait accompli. Il m'a fallu subir un examen devant M. Cabanel. Je lui ai dessiné une main comme preuve de ma capacité. Après quoi j'ai été admis au nombre de ses élèves à l'Académie des Beaux Arts. En entrant ici, on m'a fait passer à l'épreuve comme on fait à tous les nouveaux. J'ai dansé et chanté en imitant les danses des

(2) Cette peinture se trouve aujourd'hui chez le Dr Paul Painchaud de Québec.

sauvages dont j'avais lu la description; ensuite, j'ai fait de la gymnastique sur le trapèze. Puis, on m'a déshabillé et peinturé la figure de mille couleurs. Heureusement, que malgré tout cela, j'ai eu le courage de rire. La séance s'est terminée par une contribution obligatoire de dix francs payée aux soixante élèves de l'atelier. Voilà les mœurs des gens civilisés de l'Europe!

"M. Cabanel visite ses élèves deux fois par semaine. On suit des cours d'histoire, d'Archéologie, et d'Anatomie. La distance de l'école à ma maison de pension est de une demi lieue que je fais quatre fois par jour: à 11.30 heures du matin et à 8.30 heures du soir. Je fais ce trajet à pied. On se nourrit comme des oiseaux ici; on ne fait que deux repas par jour. On nous donne que de la salade et de la viande gros comme un dé, une tasse de chocolat le matin et du bon vin le midi et le soir. Cette nourriture ne me convient pas beaucoup, moi *sauvage du Canada*. Si je ne mangeais pas des brioches avant de me coucher, je crois que je ne pourrais pas vivre."

Comme nous avons pu le voir, à son arrivée à Paris, Charles Huot eut la bonne fortune d'entrer dans une excellente famille, celle de Monsieur Lefèvre Niedermeyer, directeur de l'Ecole de musique religieuse, Place Pigalle, Paris.

Comme il arriva à Paris au commencement des vacances, Charles Huot dut suivre la famille de M. Lefèvre à Provins, petite ville située non loin de Paris.

Dans une de ses premières lettres, il écrit à son père: "J'évite de parler en *Canadien* il faut parler à la *parisienne*, c'est-à-dire faire attention à ma prononciation; mais avec un peu d'attention, ça vient tout seul.

Ça fait quatre mois que je vous ai laissé, mais il me semble que ça fait un an. Le travail est mon seul désennui."

Comme Charles Huot est observateur, il s'instruit sur toutes choses; mais il a hâte que la vacance à la campagne prenne fin pour pouvoir reprendre les cours à l'Ecole des Beaux Arts. Pourtant, ses pinceaux ne sont pas restés inactifs. Depuis son arrivée, il a peint plusieurs tableaux d'après nature; des paysages, des ruines, surtout, etc. . . . Il a visité tous les lieux qui avaient un intérêt historique. Son attention se porte sur tout ce qui peut l'instruire.

Voici comment il décrit la ville et la maison où il passa ses premières vacances en France:

Provins, 3 août 1874.

"Je ne suis arrivé à Provins que depuis trois jours. C'est une petite ville charmante, surtout la ville haute où nous demeurons; elle est admirable à cause de ses ruines, de ses châteaux-forts, ses vieux murs et sa citadelle toute couverte de mousse et ses tours penchées bâties par les Romains.

"La maison où nous logeons est tout à fait curieuse. C'est une ancienne chaumière qui existe depuis quatre cents ans et dont la façade, noircie par le temps, est couverte de vignes qui montent jusqu'au toit. Les grappes de raisins entrent dans ma croisée.

"Ce beau manoir est entouré d'un joli jardin rempli de vignes et de poiriers. J'écris sur la tablette de ma fenêtre qui domine toute la campagne. Il est quatre heures du matin; l'aurore a déjà coloré l'horizon, je dois partir dans une heure pour aller continuer ma ruine, c'est-à-dire la peinture que j'ai commencé à peindre hier.

"Je n'entends que le chant des oiseaux qui s'éveillent pour venir becqueter les raisins. De temps en temps, j'entends le braiment d'un âne au lointain. C'est comme un vrai rêve.

"Les habitants ont le même accent que nos Canadiens et ne sont pas plus fins. Ils ne parlent pas mieux qu'eux, soit dit en passant. Ce sont les mêmes vieilles expressions françaises que l'on entend chez nous et que nos ancêtres ont apportées de France. Et on dira ensuite que les Canadiens Français parlent un patois!

"Les chevaux sont très rares ici; il n'y a que des bouriquets attelés à de grandes voitures basses et conduites par des femmes dont le costume est bien bizarre. Un grand chapeau de paille en forme de parapluie, de larges manches en toile blanche, un jupon bleu et des sabots font l'accoutrement journalier de ces villageoises.

"Vis-à-vis de notre villa, se trouve une énorme tour qui fut jadis habitée, paraît-il par Jules César, et du haut de laquelle est juché un gros bourdon qui ne manque pas de me réveiller tous les matins à cinq heures.

"Je passe mon temps à peindre l'après-midi. Les sujets de mes tableaux sont des monuments, des ruines, des endroits pittoresques etc. J'espère que ces pochades serviront à rappeler à ma mémoire les lieux qui ont vu s'écouler mes premières vacances en Europe".

Avec une pareille ambition et une telle disposition au travail, on peut juger des progrès que fit le jeune peintre canadien dans l'art de la peinture et tout le profit qu'il dut tirer de sa première année à l'Ecole des Beaux-Arts, sous la direction d'un maître expérimenté.

Le dix octobre 1874, quelques jours avant de quitter Provins, il écrivit à son père: "Comme je dois quitter Provins dans 15 jours, pour peut-être ne jamais le revoir, je lui fais mes adieux, car il est tout probable que je ne le reverrai plus. Heureusement, que j'en emporte de nombreux souvenirs. Ce n'est pas sans satisfaction que je puis t'écrire que je n'ai pas perdu une seule journée de travail les deux mois que je suis resté ici. Ma collection de peintures se compose déjà de 85 études faites d'après nature, dont 29 à l'huile et 56 dessins au fusain."

Puis il compte les années qu'il aura à passer en pays étranger. "Encore quatre ans et j'aurai le bonheur de vous revoir tous", écrit-il à son père un jour. Cependant, il devait se passer plus de quatorze ans avant d'avoir ce bonheur. Mais le travail assidu auquel il se livre chaque jour fait trêve à l'ennui.

En février 1875, six mois après l'ouverture de ses cours, Charles Huot écrit à son père: "Les élèves de l'Ecole des Beaux Arts sont en vacances pour une semaine, mais pour ne pas perdre mon temps, je travaille un peu tous les jours d'après nature sur les buttes de Montmartre.

"M. Cabanel me disait l'autre jour qu'il devait envoyer un certificat au Comité; j'en suis bien content, car il paraît bien satisfait de mes études.

"Entre mes cours à l'Ecole des Beaux Arts, j'ai l'avantage de suivre des cours d'histoire, d'archéologie, d'anatomie, d'esthétique et de perspective. Le soir, je reçois des leçons de littérature et de musique, ce qui me plaît beaucoup. Comme tu le vois, je ne perds pas mon temps à Paris."

En 1875, la souscription que le Comité québécois faisait depuis deux ans pour maintenir Charles Huot à l'École des Beaux Arts à Paris, diminue. M. l'abbé Lagacé, qui était un des principaux promoteurs de cette souscription, écrit à son protégé que la somme requise à cette date était bien inférieure à celle qu'il s'attendait d'atteindre et qu'il faudrait peut-être songer à trouver moyen de se suffire à lui-même.

Et Charles écrit à son père: "Je ne sais comment arriver à me suffire; il y a tant d'artistes à Paris. Pour vous en donner une idée, il est passé 6000 tableaux devant le jury du dernier salon. Toutefois, je ferai mon possible pour me débrouiller. J'ai composé des sujets bibliques qui ont fait l'étonnement de M. Cabanel. Ne voulant pas me vanter, je n'en dis pas davantage".

En 1876, M. l'abbé Lagacé, de Québec, écrit au père du jeune artiste: "J'ai le plaisir de vous annoncer que votre fils pourra rester à Paris pour continuer et terminer ses études de peinture. M. Lefèvre lui donnera sa pension, à condition que Charles paie plus tard, quand il le pourra. Je vous prie de conseiller à votre fils de se faire naturaliser Français, pour le prix de Rome. Je suis persuadé que son avenir est là."

À cette époque, Charles avait eu le plaisir de voir quatre de ses tableaux figurer avec honneur à l'exposition de l'École des Beaux Arts: deux toiles peintes et deux dessins au crayon.

Au sujet de sa naturalisation comme citoyen français, les idées du jeune peintre québécois étaient bien fixées, malgré le consentement que son père était prêt à lui accorder.

Voici ce qu'il écrit à son père: "Je suis Canadien Français et je veux rester ce que je suis. Je crois que je serais aussi coupable de me faire naturaliser que de changer de religion. Je sais que tu es prêt à donner ton consentement, mais je te le déclare, je n'ai jamais changé d'idée à ce sujet."

Le 12 septembre 1876, Charles Huot écrit à son père: "Je viens de terminer trois compositions qui figureront à une prochaine exposition à l'École des Beaux Arts. Les sujets de ces compositions sont des scènes canadiennes. Les deux premières ont été puisées dans les mémoires de M. de Gaspé. La troisième représente des paysans canadiens jouant aux cartes dans une cuisine éclairée par un feu de cheminée. Les deux premières ont été achetées par M. Lefèvre.

"Dans le dernier concours qui a eu lieu au mois de juillet, j'ai été classé quatrième. Ce concours se fait deux fois par année. Le nombre des concurrents était de 350. Ce succès me classe parmi les élèves privilégiés, c'est-à-dire exempts du service militaire, etc.

"Tu me dis que l'on s'attend de me voir au Canada bientôt; je serais heureux de retourner si j'avais des tableaux d'église à faire. Je pourrais exécuter mes compositions en France et je les terminerais au Canada.

"Depuis que je suis à Paris, j'ai toujours étudié le genre religieux. Je suis certain que pas un élève de l'École des Beaux Arts ne s'est donné la peine de faire les recherches archéologiques et les études que j'ai faites sur la peinture religieuse. C'est pourquoi j'espère que si jamais mes compatriotes ont besoin de faire exécuter des travaux d'église, ils encourageront un des leurs au lieu d'avoir recours à un étranger."

Le 3 juin 1877, il écrit à son frère Gaspard: "Mes études à l'École des Beaux Arts vont très bien grâce au travail que j'y apporte. Dans le concours annuel qui

a eu lieu à la fin du mois dernier, j'ai été le premier de toute ma classe. Ce concours consiste en une esquisse peinte, de ma composition, ainsi qu'une académie peinte. Ce résultat est assez satisfaisant, mais je suis disposé à aller plus loin. Le concours précédent, j'avais été le premier dans une composition historique."

Pendant son séjour à Paris, Charles Huot reçut souvent la visite de Canadiens de passage dans la capitale française; le juge Berthelot, le sénateur Fabre, Guillaume Couture, Alfred Desève, le juge Routhier, M. l'abbé Lagacé, sont souvent mentionnés dans ses lettres. Charles Huot fit visite quelques fois à Octave Crémazie, avant que celui-ci parte pour le Havre, où il est mort. Il nous a souvent raconté le plaisir qu'il avait eu de causer du Canada avec cet homme si attaché à sa patrie par toutes les fibres de son cœur.

En 1878, Huot a quitté l'École des Beaux Arts après y avoir remporté les plus beaux succès. Il commence à être connu; il s'est fait des amis qu'il va voir. En 1879, il écrit à l'une de ses sœurs: "Tous les mercredis soirs, je vais causer avec un abbé avec lequel je me suis lié d'amitié. Nous causons, nous faisons de la musique, nous jouons au billard. L'abbé, qui est fort en physique, cause de problèmes intéressants. Je continue à m'instruire avec lui."

En 1880, il écrit à son père que les affaires vont bien, qu'il a vendu plusieurs tableaux et qu'il travaille alors pour la maison Hachette, pour laquelle il fait des illustrations pour un livre en préparation.

Le 9 février 1881, il écrit au même qu'il vient d'être chargé d'une commande importante. "Je suis depuis deux mois dans un château près Paris, occupé à peindre des tableaux décoratifs pour une exposition qui aura lieu à Paris le 15 avril prochain. Je suis logé et nourri dans ce château avec des appointements de 1500 francs par mois, en plus. J'espère que l'affaire continuera ensuite. Ce sont mes amis qui m'ont fait obtenir cette commande avantageuse."

Au mois de septembre 1885, il écrit d'Allemagne à son père pour lui annoncer qu'il est décidé de se marier avec une allemande, Mlle Louise Schlachter, de Mecklembourg-Schwerin, Allemagne-Nord.

Quelques semaines plus tard, il écrit au même: "Le mariage s'est fait à la mairie de Belitz, tout près d'ici, et ensuite à l'église; toute la famille de ma femme, ainsi que quelques amis étaient présents. Aussitôt après la cérémonie, à l'église, nous sommes revenus à la maison, où le déjeuner traditionnel était préparé. Il y a eu pas mal de vin du Rhin, ce qui veut dire beaucoup de santé. Mais je puis vous assurer que vous n'avez pas été oubliés. J'avais pris la précaution, la veille, de placer votre photographie dans la salle, afin qu'elle me rappelle votre souvenir."

Au lendemain de ses noces, le 6 septembre 1885, il écrit à son père: "Je ne puis m'empêcher de te dire que toute la journée de la noce j'ai été triste. J'étais triste, en effet, à la pensée de me sentir si loin de ma famille pour ce jour qui, d'ordinaire, est si gai quand on est au milieu de ses parents et de ses amis. C'est un cas assez rare, le mariage d'un canadien en ce pays-ci."

Maintenant que son sort est fixé, Charles Huot a pris maison à Paris avec atelier, etc.

Peu de temps après son mariage, il obtint un contrat important du Père Grenier, Oblat, qui lui commanda des tableaux de grandes dimensions pour la nouvelle église de St-Sauveur de Québec. Par suite

d'un arrangement avec ce dernier, il fut convenu qu'il exécuterait ces grands tableaux sur toile, en Allemagne, et que celles-ci seraient ensuite marouflées sur les murs de l'église à Québec.

Le 5 septembre 1885, il écrit à son père qu'il retournera au Canada vers le mois de mai 1886. "Tu peux penser, cher père, combien j'ai été touché, ainsi que ma femme, du désir ardent que tu exprimes de revoir ton fils absent depuis si longtemps. Inutile de t'assurer que mon désir est réciproque au tien et que c'est avec le plus grand plaisir que je vois approcher le jour où je vous apprendrai la réalisation d'un rêve qui me préoccupe depuis si longtemps."

#### *Retour au Canada en 1886*

En arrivant à Québec, après avoir visité ses parents et ses amis, son premier soin fut de remercier ses bienfaiteurs publiquement. Voici ce que nous lisons dans le journal "L'Étendard", du 30 novembre 1886, sous le titre "Reconnaissance".

Monsieur le Rédacteur :

Depuis mon arrivée à Québec, j'ai cherché, avec le bienveillant concours de MM. le Dr Roy et Théophile Ledroit, le moyens de réunir en une assemblée les souscripteurs de Québec et de Montréal qui ont bien voulu si généreusement m'aider lors de mon départ pour l'Europe il y a quatorze ans.

J'avais même, à cette intention, obtenu de M.

Jos. Frémont, la gracieuse permission de tenir cette assemblée dans la salle de l'Institut dont il est le président.

Mais, pour organiser une réunion de ce genre, il était nécessaire, en premier lieu, d'obtenir la liste complète de tous les souscripteurs. Malheureusement, cette liste, demeurée entre les mains de feu M. l'abbé Lagacé, mon regretté protecteur, n'a pu être retrouvée malgré toutes les recherches faites dans ce but. Il m'a donc été impossible, à mon grand regret, de mettre mon projet à exécution.

Dans de telles circonstances, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, pour communiquer à ces généreux amis qui, pendant trois ans, m'ont fourni les ressources nécessaires pour poursuivre mes études à Paris, l'expression de ma reconnaissance profonde, que de me servir des colonnes de votre estimable journal.

En exprimant d'une manière générale ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à cette oeuvre, permettez-moi, M. le Directeur, de mentionner tout spécialement les noms de l'honorable M. Joly, MM. le Dr Roy, Théophile Ledroit, et Alfred Thibodeau, de Montréal, qui ont contribué, non-seulement d'une manière matérielle, mais aussi par leurs conseils précieux et en sacrifiant une partie considérable de leur temps.

Agrez, Monsieur le Directeur, mes remerciements anticipés.

Charles Huot.

(A suivre.)

## *La Passion de Fribourg*

Au moment d'envoyer à l'imprimeur la matière du Terroir d'octobre M. le colonel G.-E. Marquis, le distingué gérant de rédaction, me demande de rédiger quelques notes au sujet des récentes représentations de La Passion à Québec; c'est dire qu'elles seront écrites à la hâte et sans aucune prétention littéraire.

La venue chez nous de la famille Fassnacht et de ses collaborateurs constitue un événement artistique et musical. C'est un spectacle qui tient à la fois du théâtre et de la musique et je crois qu'un compte rendu doit s'inspirer de ces deux éléments.

I. — L'ELEMENT THEATRAL: — Presque tous les acteurs ont produit une forte impression sur le public, et cela à juste titre. Nous n'avons pas à juger ici de la valeur de chacun d'eux comme acteur, c'est-à-dire dans le sens que l'on donne généralement à ce mot, à savoir: l'aptitude à jouer des rôles différents avec un égal bonheur. Nous sommes en présence d'artistes spécialisés dans l'interprétation d'un seul spectacle et qui sont passés maîtres dans leur rôle respectif. Il ne faut pas perdre de vue le fait que ces personnes ne s'adonnent pas à autre chose qu'à jouer La Passion et seulement La Passion.

George Fassnacht fils, de l'aveu de tous les auditeurs, joue le Christ avec une perfection indiscutable. Une seule erreur a été relevée: c'est quand il dit: "*Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours*". A ce moment il montre du doigt le temple... de pierre, ne semblant pas comprendre l'allusion de la parole évangélique. Mais comme cela est vite oublié par la Dernière Scène et le Calvaire!

A certaines représentations, il était remplacé par son cousin Emil Trautmann Fassnacht, chez qui on constatait un peu moins de maîtrise.

George Fassnacht père personnifiait Judas. Voix vieillie et un peu grave qui ne permet pas au public de comprendre tous les mots. Cet artiste s'est plutôt fait remarquer par un sens scénique qui nous a semblé parfait. Son substitut Fritz Stebe Fassnacht n'a pas eu l'occasion de faire valoir ses talents à Québec.

Mme Augusta Fassnacht conserve au rôle de la Vierge Mère toute la dignité qu'on est en droit d'attendre, malgré le désavantage d'un physique s'harmonisant peu avec la tradition.

Il serait trop long d'écrire ici toutes les qualités que nous avons remarquées aux trente-huit titulaires interprétant les autres rôles. Mentionnons, cependant, Ben

Roberts (Ponce Pilate), Walter Carturight (Hérode), Foremann (Nathanael) et Henry Ortman (l'apôtre Jean), qui se sont particulièrement distingués.

La danseuse devant Hérode a été supprimée aux représentations de Québec.

La figuration, très convenable, avait été recrutée ici même.

La mise en scène et les jeux de lumière constituaient une véritable féerie pour l'oeil.

**II. — L'ELEMENT MUSICAL:** — Ce fut là le côté faible de la représentation. Quelques pièces d'orchestre présentaient des qualités, mais les choristes avaient à interpréter de la musique peu propre à les encourager.

Ayant été chargé de la préparation des chœurs, il serait sans doute plus convenable de passer cette partie sous silence, mais quelques incidents s'étant produits et une certaine partie du public, qui n'est pas au courant des détails de l'organisation, s'étant permis une appréciation qui me semble injuste à la suite du demi succès des deux premiers soirs, je suis forcé de faire une mise au point qui ne froissera personne et rendra service à tous en présentant les faits tels qu'ils auraient dû être connus.

1o A l'Association des Chanteurs de Québec, chargée du recrutement, on avait demandé 100 voix; elle en a fourni 110. Il est cependant du domaine de M. de la Palisse qu'une chorale de 400 n'aurait eu rien d'exagéré dans un local aussi vaste que le Colisée.

2o L'orchestre était placé sur un plancher résonnateur tandis que les chanteurs avaient les pieds sur le sol recouvert de tan absorbant le son.

3o Tout le monde sait que des choristes doivent chanter debout pour donner tout leur rendement. Ils ne pouvaient le faire puisqu'ils auraient caché le spectacle aux premières rangées de l'auditoire.

4o Les sons de l'orchestre parvenaient aux auditeurs amplifiés par les haut-parleurs. Il n'y avait pas de microphone pour la chorale. De là disproportion des sonorités à leur arrivée au public.

5o Les choristes auraient dû être placés le dos à la scène, face au public, en demi-cercle, en arrière de l'orchestre et sous l'oeil du directeur; et non pas de chaque côté, n'émettant des sons que pour leurs compagnons et les membres de l'orchestre.

6o Les chanteurs exécutaient de la musique difficile à lire, étant écrite à la main, et chantaient dans une langue étrangère; de plus dans une obscurité presque complète.

7o Le tout sous la direction d'un monsieur dont j'ignore la profession et qui s'intéressait autant à la chorale qu'aux conditions atmosphériques de la planète Mars.

Et j'invite les critiques et les mécontents (s'il y en a) à essayer de faire mieux dans des conditions semblables.

Et, si j'excepte les deux premiers soirs où les choristes attendirent en vain un signe du chef leur indiquant qu'il était temps de chanter, la chorale n'a pas été si mauvaise malgré ces sérieux handicaps, et cela au témoignage même des connaisseurs.

Après des protestations venant de partout, le chef d'orchestre m'a offert la direction des pièces chorales pour les représentations des deux derniers soirs. Je n'ai aucune prétention à des connaissances supérieures, mais je puis affirmer qu'étant intéressé au succès de nos chanteurs je mis plus d'entrain à les seconder, à les guider,

surtout aux moments des attaques difficiles. Le succès plus marqué de ces deux dernières représentations prouve que la tentative de confier l'exécution à un autre chef que celui qui avait préparé les répétitions, constitue un risque dangereux.

Au surplus, M. Weber avait lui-même fixé une répétition générale à son arrivée à Québec à une heure choisie par lui. Les choristes y étaient, mais lui... pas.

Quant à savoir si les chœurs étaient prêts à l'arrivée de la troupe, qu'il me suffise de dire qu'une dame de la compagnie, chargée de surveiller cette préparation, assistait à la cinquième répétition à l'issue de laquelle elle me dit textuellement: "*You have nothing to learn. All is ready*". Ce qui ne nous a pas empêchés de faire deux autres exercices.

Le répertoire à exécuter consistait en un choral de Stainer qui n'est ni un chef-d'oeuvre, ni une banalité, un *Ave Verum* de Mozart qui n'est pas du meilleur Mozart; un court extrait de la délicieuse Passion de Bach et cinq platitudes d'auteurs inconnus.

L'orchestre, choisi parmi les meilleurs instrumentistes de Québec, fut sans conteste à la hauteur de la situation.

Rolland G. GINGRAS.

## Charme de la Campagne

O douce paix des champs ou l'âme communie;  
Silence plein de bruits, qui sont une harmonie!  
O plaisir de marcher le long des chemins creux;  
De gravir les côteaux par des sentiers poudreux;

Plaisir de contempler les vastes horizons,  
Que font si nuancés, si divers, les saisons;

Ou de cacher ses pas au fond d'une vallée,  
Que mai, de boutons d'or, a fait tout étoilé.

Plaisir de respirer l'air pur à pleins poumons;  
D'aller à travers champs, et par vaux et par monts;

De suivre les ébats des fines libellules,  
Des papillons nacrés qui, dans les prés, pullulent;

D'arrêter son regard sur la prairie en fleurs,  
Où la rosée a mis les brillants de ses pleurs;

D'explorer les sous-bois, aux verts tapis de mousse;  
De rafraîchir ses mains au clair ruisseau qui mousse;

De voir, telle une mer, les moissons onduler;  
D'ouïr les Angelus des clochers s'envoler;

De présenter son front aux baisers de la brise,  
Apportant des lointains la fraîcheur qu'elle a prise;

D'entendre le concert des oiseaux, le matin,  
D'aspirer les parfums de la menthe et du thym;

De voir sombrer le soir en des élaboussures  
De sang que le soleil jette par ses blessures;

D'admirer l'hirondelle en ces capricieux  
Méandres que son vol imprime sur les cieux;

De remonter à Dieu, l'Auteur de la Nature,  
En voyant sa Beauté dans chaque créature.

Guy d'ARVOR.

## UN DRAPEAU CANADIEN

On continue à agiter cette question un peu partout, au Canada, et il semble bien que l'opinion devient de plus en plus unanime et désireuse de voir le gouvernement fédéral adopter bientôt un drapeau qui soit bien le nôtre.

Déjà, un comité avait été formé à ce sujet, il y a quelques années, et un grand nombre de projets avaient été soumis à l'approbation des membres du comité choisis par le gouvernement fédéral.

Malheureusement on n'a pu en venir à une entente et le projet est resté en plan.

Nous comprenons que, dans un pays cosmopolite comme le nôtre, il y a bien des susceptibilités à ménager, et que les descendants des vainqueurs de 1759 ne veulent pas sacrifier les symboles qui leur sont chers et qui affichent partout la puissance de l'Empire Britannique.

Les Canadiens français ne sont pas moins patriotes que nos amis les Anglo-saxons, et aussi veulent-ils assurer sur le nouveau drapeau canadien la pérennité de l'Union Jack, en lui donnant la meilleure position. Toutefois, il serait temps, croyons-nous, d'adopter un nouvel emblème portant un caractère canadien bien distinctif, sur un champ qui en ferait ressortir le dessin.

Récemment, un de nos hommes les plus distingués, M. Lucien Brousseau, ingénieur civil à l'emploi des Chemins de Fer Nationaux, prononçait une conférence des mieux étoffées sur cette question du drapeau canadien, à une convention nationale des Elks tenue à Ottawa. Nous nous empressons d'offrir nos vives félicitations à M. Brousseau, pour cette courageuse initiative et surtout pour la franchise avec laquelle il a su traiter cette question délicate.

Nous ne pourrions reproduire en entier le travail de M. Brousseau, car il renferme une foule d'idées qui ont déjà été développées dans notre revue, mais nous voulons tout de même signaler quelques-uns de ses arguments les plus prenants.

On se rappelle sans doute que le "Terroir" a publié, l'année dernière, une étude très fouillée, au sujet d'un drapeau canadien, par M. Maurice Brodeur, qui est lui-même l'auteur d'un projet de drapeau qui est admiré dans une foule d'endroits et dont la diffusion se fait rapidement non seulement dans la province de Québec, mais dans d'autres parties du Canada.

Nous passerons donc rapidement sur la question de l'histoire de l'Union Jack résumée par M. Lucien Brousseau dans sa causerie, attendu que déjà ce travail a paru dans notre revue.

"Canadiens de langue anglaise, dit M. Brousseau, quand vous écoutez l'histoire de l'"Union Jack" relativement au Canada, vous est-il déjà venu à l'esprit que notre grande nationalité française n'y est pas représentée, ce qui l'empêche de ressentir la même émotion que vous éprouvez pendant vos célébrations de la Journée du Drapeau? Vous, Canadiens de descendance anglaise, voyez votre glorieuse Croix de St. Georges et vous Canadiens de descendance Ecossaise votre Croix de St-André, ces deux emblèmes qui formaient de "Union Jack" original, à deux Croix, employé par la Grande Bretagne jusqu'à 1801. Vous Canadiens de descendance Irlandaise, vous pouvez aussi reconnaître votre Croix de St-Patrice, ajoutée en 1801 au pavillon Britannique à deux Croix, qui forme l'"Union Jack" d'aujourd'hui.

Mais les Canadiens de descendance française que voient-ils? Permettez-moi d'être sincère et de vous dire que bien qu'ils y reconnaissent l'emblème de la Liberté et de la Justice, ils ne peuvent y distinguer l'emblème de l'Egalité. Il y en a même qui voient encore l'"Union Jack" à deux Croix qui flottait aux vents quand leurs ancêtres Français furent vaincus par le Général Wolfe sur les Plaines d'Abraham à Québec, en 1759.

Et qu'y a-t-il pour ceux qui venant d'autres contrées sont naturalisés Canadiens?

Ici, quelques chiffres sur la population du Canada deviennent intéressants pour expliquer la raison d'un sentiment si prononcé en faveur de l'adoption d'un drapeau distinctif pour le Canada. Un recensement national se fait cette année, qui d'après les dernières informations démontre que nous avons une population de plus de 10,000,000 ou une augmentation de près de 20 pour cent depuis 1921. Se basant sur la même classification que 1921 et sur les statistiques publiées depuis, de temps à autre, il y a 3,000,000 de Canadiens de descendance anglaise; 1,300,000 de descendance écossaise; 1,200,000 de descendance irlandaise; 3,000,000 de descendance française et 1,500,000 d'autres nationalités. Donc pratiquement 5 pour cent de notre population est d'extraction britannique; 30 pour cent d'extraction française et 15 pour cent d'origine étrangère.

Parlant de ma province de Québec, qui contient près de 30 pour cent de la population du Canada, permettez-moi de vous rappeler que 80 pour cent de cette population est d'extraction française, 15 pour cent d'extraction anglaise et 5 pour cent d'autres nationalités, de plus vous y trouvez que 92 pour cent nés au Canada, 4 pour cent dans les autres parties de l'Empire Britannique et seulement 4 pour cent d'origine étrangère.

Je vous demanderais de juger ces faits avec justice et me dire franchement si un représentant d'une telle province n'a pas le droit de plaider ou d'insister pour obtenir un drapeau national distinctif pour le Canada, un drapeau représentant le Canada, les Canadiens et leurs institutions, qui aiderait au développement d'un meilleur sentiment national.

Dans notre pays il existe une minorité à l'esprit étroit qui est toujours prête à déprécier ceux qui préconisent ce principe, les accusant de déloyauté envers l'Empire Britannique ou encore de sécessionnisme, mais que disent-ils de tous les autres Dominions qui ont déjà adopté un Drapeau National.

Il existe déjà près de 60 drapeaux de différentes variétés dans l'empire et dans la gravure que je vous montre en ce moment vous voyez les drapeaux nationaux de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de Terre-Neuve, du Sud-Africain et de l'Irlande. Me diriez-vous que ces Dominions manquent de loyauté envers l'Empire. A l'exception de l'Irlande ces Dominions ont tous adopté un drapeau où l'"Union Jack" occupe la première place, ce que le Canada désire aussi. Nous pouvons supposer que la Croix de St-Patrice ayant déjà sa place sur l'"Union Jack" explique le fait que celui-ci n'est pas représenté sur le drapeau national d'Irlande.

A toutes les fêtes dans notre pays et même tous les jours vous n'avez qu'à ouvrir les yeux pour vous aper-



cevoir du besoin qui existe pour tous d'avoir un drapeau distinctif canadien. Regardez bien tous les drapeaux que l'on déploie et vous apercevrez un grand nombre de drapeaux rouges de notre Marine Marchande qui ne sont pas reconnus officiellement, excepté sur mer ou ailleurs que dans notre pays; regardez bien les lithographies collées aux parebrises des automobiles, comme celle que je vous montre en ce moment et qui comprend le soi-disant drapeau rouge Canadien d'un côté et le drapeau étoilé Américain de l'autre côté; et encore, regardez bien nos ambassades à Londres, Paris, Washington et Tokio où vous apercevrez le drapeau rouge de notre Marine Marchande flottant sur ces édifices publics, par autorisation spéciale du gouvernement afin de les distinguer de ceux de l'Ambassade Anglaise. Regardez cette page de journal montrant l'assemblée d'une convention de Rotariens à Vienne, en juin dernier; les drapeaux de tous les pays apparaissent sur les murs de la grande salle et sans doute l'Angleterre étant déjà représentée par l'"Union Jack" la délégation Canadienne dut se servir du drapeau Canadien de la Marine Marchande qui apparaît aux côtés du drapeau Britannique sur cette gravure, les délégués Canadiens n'auraient pu faire autrement sans perdre leur identité canadienne.

Parlant encore de la Province de Québec, on vous a souvent répété que le drapeau tricolore français était toujours déployé à toutes nos fêtes. Ceci est vrai pour quelques événements seulement car si vous nous visitez et ouvrez un oeil impartial vous trouverez que l'"Union Jack" occupe toujours une large part dans nos fêtes; mais il y a des temps où un Canadien français sent le besoin de se retremper dans le souvenir de ses ancêtres et vous ne pouvez le blâmer si dans ces moments il se sert du drapeau tricolore de France, jusqu'au jour où un drapeau national, représentant toutes les nationalités, sera adopté. Dois-je ajouter que cette pratique n'est pas générale, car à nos fêtes vous verrez beaucoup plus de drapeaux rouges de la Marine Marchande, semblables à ceux qui servent vos propres fêtes par tout le Canada.

Pour le prouver, j'ai ici quelques gravures de journaux, entre autres une se rapportant à une fête religieuse non loin de Québec et dans laquelle vous apercevrez un de nos évêques prononçant un discours, sur une plateforme drapée du drapeau rouge de la Marine déployé de manière à donner la première place à l'"Union Jack".

Je vous montre aussi une carte intitulée: — "Suggestion d'un Drapeau Canadien", un dessin fait par un jeune homme de Québec et c'est ce même drapeau qui fut adopté l'an dernier, comme drapeau officiel de l'Exposition Provinciale de Québec aux applaudissements d'une grande foule enthousiaste.

Vous remarquerez que ce n'est pas un tricolore mais un drapeau de la Marine Marchande au fond rouge, et bien que conservant l'"Union Jack" en première place l'écusson canadien y est remplacé par un autre fond blanc de même dimension sur lequel repose une feuille d'érable. Je dois ajouter que son adoption fut suivie d'articles élogieux dans notre presse anglaise et française et fut le signal d'une campagne de presse en faveur d'un drapeau national: dans un certain cas un rédacteur demandait aux nôtres de se servir de ce drapeau en tou-

tes les occasions possibles ajoutant que si nous ne pouvions obtenir son adoption officielle nous pouvons tout de même le répandre dans notre province et graduellement à travers le Canada... et ce drapeau, vous le voyez, n'est pas un tricolore français mais un drapeau qui représenterait toutes les classes et les nationalités formant notre Canada.

A cause de l'agitation faite sur cette question, j'entends parfois des accusations de déloyauté lancées contre notre province française, mais que ces accusateurs lisent donc l'histoire du Canada, en 1776 par exemple, lorsque des Américains sous les ordres du Général Arnold abandonnaient Montréal qu'ils occupaient depuis quelques mois, après avoir essayé de briser la loyauté des Canadiens français envers l'Angleterre sans succès, ou encore qu'ils étudient l'histoire de 1813 lorsque le colonel de Salaberry, dont je suis fier d'être l'un des descendants, repoussait si glorieusement l'invasion Américaine à Châteauguay et conservait le Canada à l'Empire Britannique; et que dire des pages glorieuses écrites du sang de nos Canadiens français durant la dernière guerre?

Sûrement les Français du Canada ont bien mérité une place sur le drapeau que nous voulons appeler le drapeau du Canada.

Sans doute, le Gouvernement du Canada, en 1925, avait déjà reconnu des faits, car un comité fut formé pour étudier et choisir un drapeau national mais après avoir reçu et considéré près de 115 modèles soumis, le projet fut subitement abandonné par le Gouvernement.

D'après les meilleures informations la seule chose qui détermina l'abandon de cette question fut la recommandation par le comité d'un modèle de drapeau national sur lequel l'"Union Jack" ne paraissait pas... et ceci après avoir reçu 90 pour cent des modèles contenant un "Union Jack".

Permettez-moi de répéter que notre résolution mentionne distinctement que tout modèle de drapeau national ne donnant pas la première place au "Union Jack" symbole de l'Empire — Uni, soit rejeté et j'espère que cette résolution, sera adoptée unanimement et que notre grande Fraternité se servira de toute l'influence possible pour l'adoption d'un drapeau national canadien, afin de promouvoir l'Esprit National, le Patriotisme et la Bonne Entente parmi toutes les classes et nationalités du Canada.

Bureau 2-7595		Développement, Impression	
Téls.:		et Agrandissement	
Rés. 2-1011			
<b>W. B. EDWARDS</b>			
PHOTOGRAPHE COMMERCIAL			
225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC			
Photographie panoramique Illustration de catalogue			

## Bibliographie Canadienne

### “Les Petites Choses de notre Histoire.”

Notre savant archiviste provincial, M. Pierre-Georges Roy, a rempli le voeu exprimé par tous les amateurs de notre histoire en continuant la publication de l'intéressante série de ses “Petites Choses de notre Histoire.” Il vient, en effet, de nous présenter le sixième volume de cet ouvrage en même temps que le deuxième du “Vieux Québec” dont le premier avait été publié en 1923.

Tout le monde a applaudi cette idée qu'a eu notre érudit chercheur québécois quand, en 1919, il publiait coup sur coup les deux premières séries de ses “Petites Choses de notre Histoire”. Mais, depuis 1923, on craignait que les séries des “Petites Choses” et du “Vieux Québec” ne fussent définitivement suspendues. La publication vient de reprendre et nous nous en réjouissons sincèrement d'autant plus que les deux volumes se présentent à nous exactement comme les précédents, élégants, de format commode, bien imprimés et contenant, comme chacun des précédents, une cinquantaine d'articles historiques publiés par M. Roy ici et là, dans des revues et des journaux, éparpillés un peu partout, par conséquent, à peu près perdus pour notre instruction.

Cette nouvelle série des croquis historiques que nous présente M. Roy est éminemment intéressante. Ce sont de petits pastels variés à souhait, bien brossés et bien présentés, des miettes de notre histoire recueillies amoureusement et sauvées de l'oubli complet. Ces croquis sont de lecture attachante aussi bien à cause de leur forme simple et sans artifices qu'à cause des faits curieux, touchants et amusants, toujours instructifs, inconnus, souvent insoupçonnés, pour la plupart que tous nous révèlent. Rien assurément n'est plus de nature à nous faire connaître et aimer notre grande histoire que la lecture et l'étude de ces petits côtés de l'histoire qu'extrait de la poussière de l'oubli notre patient archiviste qui, depuis des années, se condamne à cette oeuvre, ingrate pour le présent, peut-être, mais que les générations futures sauront qualifier de glorieuse.

La grande histoire, il faut l'avouer, peut paraître parfois quelque peu ennuyeuse; son étude fatigue à la longue. Les manuels sont trop secs. Mais la petite histoire, comme l'enseigne M. Roy, en particulier dans cette série dont il veut continuer la publication, n'a pas les difficultés et les sécheresses de la grande histoire ni les défauts des manuels. Elle est d'une lecture agréable, amusante même, toujours intéressante. Ce n'est plus le grand salon froid, la vaste salle meublée seulement de l'indispensable et le bureau officiel où les personnages sont guindés et compassés; c'est le chaud et confortable petit “living room” où l'on se tient en famille et où l'on oublie les heures dans les charmes de l'intimité, les vieux cantant de belles histoires aux jeunes et ces derniers, attentifs, riant et pleurant tour à tour en les écoutant.

Dans la nouvelle série des “Petites Choses de notre

Histoire”, il y a de tout : histoires, légendes, moeurs et coutumes, folklore, statistiques, géographie, traditions, politique, sociologie, économie sociale et politique, etc. Et tous ces tableaux sont de petites études intelligemment fouillées, présentées d'une façon agréable quant au fond et à la forme et montrant tous les aspects de la vie d'un peuple. C'est un film que M. Roy fait dérouler sur la toile resplendissante de notre belle histoire du Canada.

En réunissant ainsi toutes ces choses intéressantes, notre archiviste provincial fait une oeuvre éminemment patriotique : enseigner l'histoire de façon à nous la faire aimer. C'est une bonne manière de former des patriotes solides, convaincus, ardents et sans violence.

D. POTVIN.

\* \* \* \*

### “Gloses critiques”, par Louis Dantin.

Ce volume, qui vient de paraître aux EDITIONS ALBERT LEVESQUE contient dix-sept études, dont les premières sont consacrées à divers écrivains canadiens, et les autres à des aspects particuliers de notre littérature.

Les principaux volumes que l'auteur analyse sont : *Les Croquis laurentiens*, du R. F. Marie-Victorin; *Chez nos Ancêtres*, par Lionel Groulx; *Etudes*, par Marguerite Taschereau; *An outline of Canadian Literature* par Lorne Pierce; *Sacrifiés*, par Olivier Carignan; *Brièvetés*, par Olivier Maurault; *La Pension Leblanc*, par Robert Choquette; *Le Secret de Lindberg*, par Claude-Henri Grignon; *L'Homme qui va*, par Jean-Charles Harvey; *Nord-Sud*, par Léo-Paul Desrosiers.

M. Dantin aborde ensuite, en des articles admirables de synthèse, divers aspects de nos lettres. Sous le titre “Après un siècle 1828-1929”, il passe en revue nos progrès dans le domaine de la littérature; il trace l'histoire des “Débuts de l'Ecole littéraire” de Montréal et répond à un article de polémique dans un chapitre intitulé “Notre littérature est-elle morte?” Finalement, il explique ses théories sur “L'art et la morale” et sur l'emploi de la langue française par les littérateurs canadiens.

Par ses précédents volumes et par ses nombreux articles publiés dans différents journaux et revues, Louis Dantin s'est révélé un des esprits les plus perspicaces et les plus libres que nous ayons. On lui a même décerné le titre de “Maître de la critique canadienne”. Dans les “Gloses critiques”, on reconnaît la même indépendance de jugement, le même discernement consciencieux et la même ambition de servir la cause des lettres en faisant connaître et en dirigeant ceux qui s'y attachent par profession.

“Gloses critiques”, volume de 200 pages, est en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire, à La Librairie d'Action Canadienne française, Ltée, 1735, rue Saint-

Denis, Montréal et dans toutes les librairies bien assorties.

\* \* \* \*

“La Chair Décevante”, par Jovette-Alice Bernier — 137 pages — in-8 — Editions Albert Levesque, Montréal, 1931. Prix : \$0.75.



Mlle Jovette-Alice Bernier

La série des “Romans de la Jeune Génération” vient de s’enrichir d’un nouveau volume.

C’est une fantaisie sur un thème déjà assez connu, mais présentée de façon originale.

Il ne pouvait en être autrement avec son auteur, car Mlle Bernier possède un tour d’esprit tout à fait personnel.

De plus, si l’on en juge par les volumes qu’elle a publiés, depuis quelques années, elle est remarquablement douée, à l’amour

du travail, fait preuve de persévérance et... porte en elle-même un trop grand cœur.

Un pédagogue l’a dit avec raison : “Tête sans cœur fait le malheur des autres, mais cœur sans tête fait son propre malheur”.

Didi Lantagne, l’héroïne de “La Chair Décevante”, en est une nouvelle preuve.

Mais au fait, qu’est-ce que Didi Lantagne ?

Un pauvre papillon qui s’est brûlé les ailes au soleil de l’amour. A vingt ans, fille-mère, elle est abandonnée par son séducteur et c’est toute une vie de malheurs qui commence pour elle.

La trame du roman est assez simple en somme, mais l’auteur Penchevêtre à volonté d’un tas d’incidents, de petits tableaux et de réflexions plus ou moins nébuleuses qui en rendent parfois la lecture difficile et font perdre bien souvent le fil de l’histoire.

En somme, voici.

Lâchement abandonnée par l’avocat Normand, Didi veut cacher son déshonneur et tente de refaire sa vie.

Un jour, Jean Vader demande sa main, mais elle la refuse, bien qu’elle l’aime éperdument, craignant qu’un jour il connaisse sa faute et lui en tienne compte. Elle devait tout de même se créer un foyer légitime, en épousant, plusieurs années après, Lucien D’Auteuil qui, lui, a une soeur dont la vie renferme un épisode, ressemblant comme deux gouttes d’eau à une page de la sienne. On se fait mutuellement des aveux et Lucien D’Auteuil consent à donner son nom à Paul, le fils naturel de son épouse. Lucien D’Auteuil étant mort quelques années plus tard, Didi va faire un voyage en Europe pour se distraire, et le hasard veut qu’elle rencontre de nouveau ce Jean Vader qu’elle avait aimé jadis, mais à qui elle n’avait pas osé faire des aveux.

Pendant ce temps-là, Paul, resté au pays, entre dans un bureau d’avocats, les Mtres Danais et Normand, et devient amoureux de Charlotte Normand. L’on comprend la situation engoissant dans laquelle se trouve Didi Lantagne quand elle apprend que son fils doit bientôt fiancer celle qui est sa soeur, par le père. Elle va rencontrer son ancien amant, l’avocat Normand, et, par un stratagème assez bien monté — elle était restée la

figure voilée, afin de ne pas être reconnue — elle lui fait avouer ses torts et, après, se dévoile. Normand ne peut subir un tel choc. Il prie Didi de lui donner le temps de réfléchir. Une heure après, on trouvait l’avocat Normand sans vie, dans son bureau. Ici, l’auteur de “La Chair Décevante” nous fait assister à une scène en cour criminelle qui n’est pas conforme à notre code, mais une femme n’est pas tenue de connaître tous ces détails. La mère et le fils, soupçonnés tous deux, sont arrêtés, mais luttent de dévouement et d’amour pour s’éviter mutuellement de nouveaux malheurs. Ils sont acquittés, car il n’y a pas de preuve convaincante, mais la pauvre Didi Lantagne ne peut supporter cette dernière épreuve et... sa raison sombre.

Les dernières pages sont d’un pathétique achevé, quand on voit la pauvre folle creuser sa fosse elle-même, près de la dépouille de celui qui est mort depuis vingt ans, son mari, et tenter de graver son nom sur l’épithaphe pour le jour où elle s’enfouira dans les entrailles de la terre. On s’empare d’elle et on l’enferme dans un asile d’aliénés.

Comme nous l’avons dit il y a un instant, ce n’est là qu’un précis très succinct du volume, mais nous croyons tout de même en avoir dit assez pour faire saisir l’esprit de son auteur.

Il y a des gens qui affectent le bonheur et rient toujours, ou du moins lorsqu’ils sont en compagnie. D’autres ont la manie de nous égrener tout un rosaire de peines, de misères, de malheurs, d’injustices et ne semblent heureux que lorsqu’ils ont réussi à vider complètement leur sac de larmes, dès qu’ils rencontrent un ami. Mais rencontrer chez le même individu, les deux genres réunis, c’est à n’y rien comprendre. En effet, l’auteur de “La Chair Décevante” est enjouée, spirituelle, prime-sautière, bref, c’est le bout-en-train de toutes les réunions des poètes et des auteurs, et dès qu’elle prend la plume pour écrire, en vers ou en prose, on dirait que sa plume réservoir ne contient plus que des pleurs et des sanglots et que tous les malheurs des temps passés et présents, elle les a vécus ou en charge ceux qu’elle fait parler dans ses livres.

Est-ce de l’autobiographie ou si réellement elle a surpris, dans ses rêves, autant de malheurs dans la vie de ses héros et de ses héroïnes ? Sa prose est émaillée, ici et là, de réflexions philosophiques très originales, mais qui ne sont pas toujours marquées au coin de la plus grande sagesse. Il serait trop long d’en citer une série ici, mais nous aurions bien du plaisir à le faire. Ce n’est peut-être que partie remise...

Mlle Bernier, nous l’avons dit au commencement, possède des grandes qualités et nous croyons qu’un jour, si elle sait un peu brider son imagination et ne cueillir sur la route de la vie, en autant que faire se peut, que les roses qui se présentent, sans se désarmer pour faire un bouquet quotidien de toutes les ronces, de toutes les épines et de tous les chardons qui jonchent les sentiers de chacun de nous, elle arrivera à créer une oeuvre durable et à s’attirer plus de sympathie de la part de ses lecteurs, car il y a un proverbe anglais qui exprime bien mon opinion et je le cite volontiers : “Laugh and the world will laugh with you, weep and weep alone.” (Riez et tout le monde rira avec vous ; pleurez et l’on vous fuira).

G. E. M.

“*Album-Souvenir des Premiers Colons de Sainte-Eulalie*”.

Comme le dit son auteur, M. J.-D. Tourigny, instituteur, ce n'est pas une histoire complète qui est présentée dans cet album, mais tout simplement quelques faits, quelques dates et beaucoup d'illustrations. On y voit, en première page, le fondateur de la paroisse, Mgr Joseph-Calixte Marquis, qui est aussi le fondateur de plusieurs autres paroisses dans les Cantons de l'Est, de même que de la communauté des Soeurs de l'Assomption et de l'établissement du monastère des Trappistes, à Mistassini. On y voit figurer, tour à tour, des portraits d'église, de curés, de colons, de pionniers, d'institutrices, etc. Nous comprenons qu'il est très difficile de colliger tous les renseignements nécessaires à l'élaboration d'une monographie paroissiale, car, très souvent, les documents font défaut. M. Tourigny a été aidé dans sa tâche ardue de plusieurs collaborateurs, et il ne manque pas de leur dire toute sa reconnaissance dans son album.

Si ses espérances se réalisent, il publiera, l'an prochain, un deuxième album qui contiendra d'autres tableaux et d'autres renseignements sur la paroisse de Ste-Eulalie.

Nous considérons comme très importante la préparation de ces monographies paroissiales, qui aideront, plus tard, les grands historiens à donner plus de vie et plus de chaleur aux pages qu'ils écrivent sur l'histoire de la province de Québec.

Déjà, nous possédons un grand nombre de biographies, et je suis convaincu que le chercheur qui se mettrait en frais d'en publier la liste, en retracerait entre 200 à 300 au moins, dont quelques-unes très précieuses.

Nous ne pouvons donc que féliciter M. J.-D. Tourigny, instituteur de Montréal, de son initiative, et nous souhaitons qu'avant longtemps il pourra compléter cette monographie, déjà si bien commencée, de la paroisse de Ste-Eulalie. Souhaitons encore qu'il saura recueillir sur la vie de Mgr Marquis toutes les données nécessaires à une monographie qui serait sans doute fort intéressante et instructive, car ce fondateur de paroisses a laissé plusieurs oeuvres à son crédit, dont une, entre autres, la Tour des Martyrs, à St-Célestin, perpétuera à jamais, croyons-nous, le souvenir de son nom.

\* \* \* \*

“*JUANA, MON AIMEE*”, par Harry Bernard.

Sans rompre complètement avec la tradition régionaliste, à laquelle se rattachent ses précédents romans, M. Henry Bernard, avec son dernier ouvrage “*Juana, mon aimée*”, fait plus large place à l'amour et à la psychologie amoureuse. Les caractères sont analysés avec plus de soin, les personnages campés avec plus de maîtrise.

L'action du roman se déroule dans les plaines de la Saskatchewan, et met en relief la vie des fermiers de cette province. L'ouvrage n'est pas fait de chic, il faut bien se garder de le croire. L'auteur a séjourné dans l'Ouest canadien; il connaît la vie, les personnes et les moeurs dont il parle. L'intrigue se concentre autour de deux personnages: Raymond Châtel, un montréalais qui espère retrouver la santé au grand air de l'Ouest, et Juana, jeune femme un peu mystérieuse, dont la vie présente un côté tragique que l'au-

teur a su évoquer en des pages aussi poignantes que vigoureuses. Pourquoi la jeune femme résiste-t-elle sans cesse à l'amour que son compagnon lui manifeste ouvertement? C'est là le noeud du roman, qui tient constamment le lecteur en haleine.

M. Bernard a écrit son roman à la première personne. Il n'a pas craint de tenter ce genre, extrêmement difficile et fort en faveur chez les romanciers modernes, qu'on appelle le monologue intérieur, et qui offre tant de ressources à l'écrivain. Le style est simple et d'un tel naturel qu'on dirait, à certains moments, d'une autobiographie. Mais n'insistons pas. Admirons plutôt l'art du dialogue et le pittoresque des descriptions qui font de “*Juana, mon aimée*” le plus personnel, le plus évocateur de tous les romans publiés jusqu'ici par l'excellent romancier qu'est Harry Bernard. On y trouve les mêmes qualités d'observations qui caractérisent cet écrivain: une sensibilité fort déliée, un sens des réalités qui fait voir les gens et les choses. Le tout est dominé par une philosophie résignée, exprimée dans un style vivant et simple.

“*Juana, mon aimée*”, volume de 220 pages, présenté sous une toilette tout à fait distinguée par l'éditeur Albert Lévesque, est en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

*La Petite Revue.*

Jolie à souhait, abondamment pourvue d'articles intéressants et de belles illustrations, *La Petite Revue* vient de faire son apparition sur le marché littéraire canadien. Nous ne doutons pas qu'elle rencontre de nombreuses sympathies et qu'elle soit chaleureusement accueillie. Tous ceux qui aiment la bonne lecture lui accorderont sûrement leur encouragement. Ainsi, tout en contribuant au succès de notre littérature, ils auront le plaisir de lire les articles les plus divers et les plus intéressants.

*La Petite Revue*, périodique mensuel, est d'un format commode et peut se glisser facilement dans la poche. C'est une revue illustrée contenant des photographies de paysages canadiens, d'artistes de cinéma, de sciences populaires. Les pages féminines — ameublements et modes — y occupent aussi une belle place. On y trouve, en plus, une foule de renseignements pratiques qui en font l'ami des foyers.

Les romans sont dès mieux choisis. “*Quand la cloche sonna*”, par Mary Hella, (au complet) est une étude captivante de deux coeurs meurtris par le plus cruel dilemme. “*La soixante et unième Seconde*”, par Owen Johnson, un roman policier qui intéressera messieurs les hommes d'affaires et leur fera oublier momentanément les soucis et les difficultés de l'heure présente, est d'une lecture non moins attachante et non moins prenante par sa mystérieuse aventure.

Chaque mois, *La Petite Revue* reviendra devant le public avec ses pages consacrées au cinéma, au théâtre, à la littérature, avec ses pages féminines, ses deux romans et ses articles variés, bien propres à fixer l'attention de tous les bons lecteurs.

*La Petite Revue* est en vente partout dans la Province au prix de quinze sous (.15).



**POURQUOI NE PAS DEVENIR  
ARTISTE OU ARCHITECTE**

**EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT**

**A QUEBEC**

A l'Ecole des Beaux-Arts,  
37, rue Saint-Joachim.

**A MONTREAL**

A l'Ecole des Beaux-Arts,  
3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR) :

L'Architecture, la peinture, la sculpture,  
la gravure, l'art décoratif. le dessin sous  
toutes ses formes, de même que les sciences  
appliquées à l'architecture.

---

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au  
directeur de chacune de ces écoles.

# CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

**Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.**

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

## "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

### Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE  
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE  
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA  
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,  
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

## Ministère de la Voirie et des Mines

HOTEL DU GOUVERNEMENT

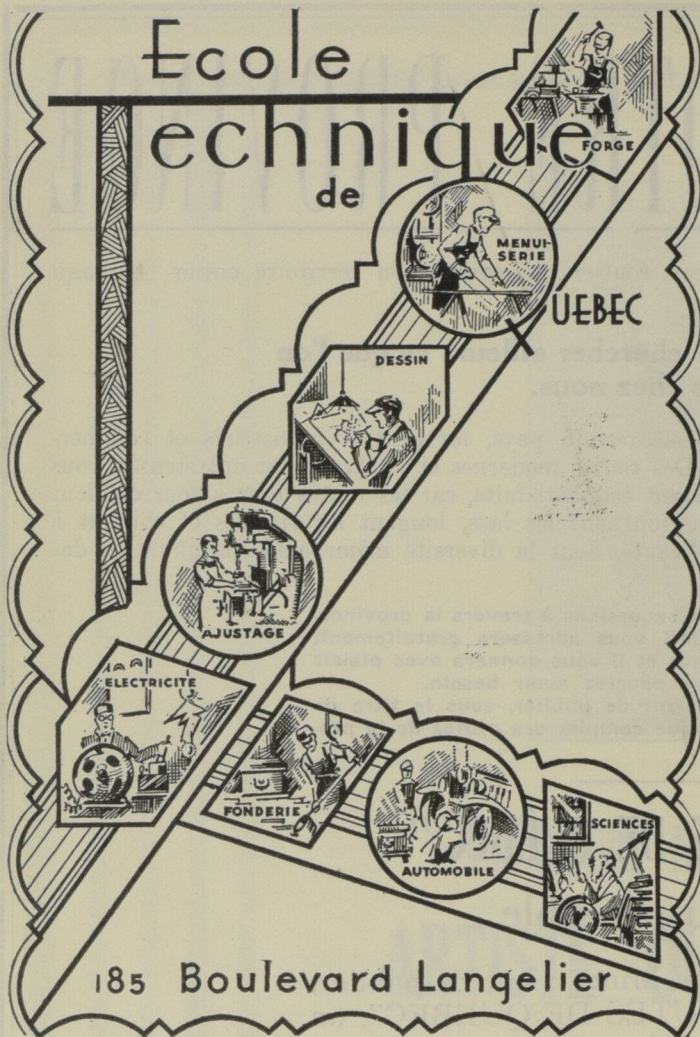
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,  
Ministre.

Arthur BERGERON,  
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,  
Sous-Ministre.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec



**ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC**  
**BOULEVARD LANGELIER**  
**QUÉBEC**

Fondation du Gouvernement Provincial

*ENSEIGNEMENT THEORIQUE*

*Dessin — Mathématiques — Sciences*

*ENTRAINEMENT MANUEL*

Mécanique d'automobile et d'ajustage.

— Forge. — Fonderie. — Menuiserie.

— Modèlerie. — Électricité.

*DIPLOME OFFICIEL*

Des bourses sont accordées aux élèves  
 méritants.

*Prospectus sur demande.*

**PHOTOGRAVURE**

**VIGNETTES**

Pour impressions de luxe  
 Notre spécialité

S  
E  
R  
V  
I  
C  
E  
R  
A  
P  
I  
D  
E

Clichés de tous  
 genres

Photographie

Stéséros

Dessin artistique

Croquis

Artistes experts

Personnel

compétent

Ouvrage de première qualité garanti

Prix spéciaux pour contrat

**DÉPARTEMENT DE PHOTOGRAVURE**

**L'ACTION SOCIALE**  
**LIMITÉE**

TELEPHONE: 2-8700

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

CONSULTEZ LE  
**PACIFIQUE CANADIEN**  
POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

**CROISIÈRES**

ETATS-UNIS

ORIENT

Billets pour toutes les destinations

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés  
avec soin — Service incomparable — Satisfaction  
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec: -30, rue St-Jean, Tél.: 2-0093  
Château Frontenac, Tél.: 2-1840 — Gare du Palais, Tél.:  
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à :

**CHS-A. LANGEVIN,**

Agent Général Service  
des voyageurs,

**GARE DU PALAIS, QUEBEC**

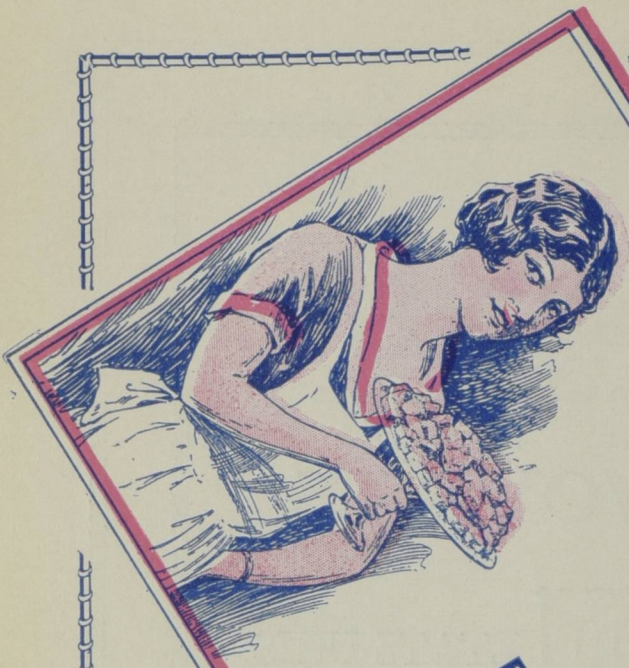
Agence Générale de Navigation Océanique.

Toutes les lignes circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec



Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



# ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUÏSE  
Employez les Essences "SUPREME",  
DANS LE :  
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,  
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" sont fabriquées par :  
"SUPREME" Ent., Québec.

Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.

